

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU
PLAN, DE L'AMMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION

MINISTERE DES FINANCES, DU
BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
PUBLIC

Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire
(CPCMB)

Plan National de Développement CONGO 2012 -2016

LIVRE 3 :

CADRE MACROECONOMIQUE
ET BUDGETAIRE 2012-2016

Projet

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES 2012-2016	7
1.1. METHODOLOGIE.....	7
1.2. CADRE DE REFERENCE : « SCENARIO PND »	7
1.2.1. Sources de la Croissance	8
1.2.2. IMPLICATIONS SUR LE CADRE MACROECONOMIQUE : PROFIL DE LA CROISSANCE	9
1.2.3. ACCOMPAGNEMENT FISCAL : RECETTES ET DEPENSES.....	16
1.2.4. SOUTENABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE DE REFERENCE.....	18
II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012-2016	26
2.1 METHODOLOGIE.....	26
2.2 ALLOCATIONS BUDGETAIRES	26
2.2.1 DEFIS MAJEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	27
2.2.2 ALLOCATIONS BUDGETAIRES PAR AXE ET OBJECTIF STRATEGIQUES.....	28
III. LES IMPLICATIONS SOCIALES DU CADRE DE REFERENCE : ATTEINTE DES OMD	35
3.1 Réduction de la pauvreté	35
3.2 Emplois	36
3.3 Education.....	36
3.4 Santé.....	36
IV. ANALYSE DE RISQUES	37
4.1 Scénariotendancier: « Business as usual »	37
4.2 SCENARIO « ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DEFAVORABLE »	40
V. FINANCEMENT DE LA STRATEGIE	43
5.1 INSTRUMENTS ET MECANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR PUBLIC.....	43
5.2 STRATEGIE ET ACTIONS POUR LA PERIODE 2012-2016.....	44
VI. ANNEXES	50

Liste des Tableaux

Tableau 1. Scénario de référence, Indicateurs clés	11
Tableau 2. Etat comparatif des taux de croissance économique annuelle (en %)	19
Tableau 3. Etat comparatif des taux moyen de prélèvement fiscaux (% du PIB)	22
Tableau 4. Evolution comparée du CPIA.....	24
Tableau 5. CPIA et ratio d'endettement	24
Tableau 6. Récapitulatif des indicateurs de soutenabilité du scénario de référence.....	25
Tableau 8. Orientations budgétaires 2012-2016, Evolution des parts relatives des dépenses.....	34
Tableau 9: Scénarios alternatifs et déviations par rapport aux objectifs	42
Tableau 10. Scénario de référence, Tableau résumé du financement du PND 2012-2016.....	46
Tableau 11. PIB ressources, croissance réelle annuelle en %.....	50
Tableau 12. PND 2012-2016, Enveloppes budgétaires projetées	51
Tableau 13. Tableau des Opérations Financières de L'Etat, en ratio au PIB total	54

Liste des Graphiques

Graphique 1. PIB réel 2012-2016, Développements sectoriels et croissance économique	Erreur !
Signet non défini.	
Graphique 2. Croissance économique et réduction de la Pauvreté	35
Graphique 3. Etat de synthèse : Comparaison « Scénario PND» et « Scénario tendanciel »	39
Graphique 4. Etat de synthèse : Comparaison « Scénario PND» et « Scénario Environnement International défavorable ».....	41

INTRODUCTION

1. Le Gouvernement congolais a élaboré un Plan National de Développement pour la période 2012-2016 (PND 2012-2016) dont l'objectif central est de diversifier l'économie afin d'accélérer la *croissance, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté, et d'impulser l'émergence du Congo*. Le PND 2012-2016 présente une synthèse intégrée des stratégies et politiques sectorielles ainsi que les programmes d'actions et les stratégies fiscales et budgétaires à moyen terme que le Congo entend conjuguer pour réaliser la vision du Président de la République pour le Septennat. Cette vision est contenue dans « *le Chemin d'Avenir* » et a pour objectif central de *moderniser* la société congolaise et *industrialiser* l'économie pour générer une prospérité accrue et partagée, et amorcer l'émergence progressive du Congo dans l'économie globale.

2. Le PND 2012-2016 est organisé en quatre documents principaux, dont : (i) un Document de Stratégie à moyen terme pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (DSCERP 2012-2016, Livre 1) ; (ii) un document de programmation multisectorielle intégrée pour identifier, mettre en cohérence et budgétiser les actions prioritaires (Programmes d'Actions Prioritaires, PAP 2012-2016, et son Programme d'Investissement Prioritaires, PIP 2012-2016, Livre 2) ; (iii) un Document d'Orientation Budgétaire pour projeter les perspectives macroéconomiques et les ressources budgétaires et en aligner l'affectation sur les priorités de la stratégie (Cadre des Dépenses à Moyen terme, CDMT 2012-2016, Livre 3) ; et un document-cadre d'organisation institutionnelle et technique de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes et actions du PND (Livre 4).

3. Le présent document constitue le Livre 3 du PND (Document d'Orientation Budgétaire à moyen terme, CDMT 2012-2016). Il a pour objet d'orienter les activités de programmation macroéconomique et budgétaire sur la période d'exécution du PND. En effet, l'ampleur des besoins financiers pour la mise en œuvre du PND nécessite des choix rigoureux et la plus grande efficacité dans leur exécution, notamment dans la réalisation des investissements, afin d'en maximiser l'impact sur le développement du pays tout en en minimisant l'incidence sur le budget de l'Etat.

4. Comme déjà expliqué dans le DSCERP, la réussite du PND requiert des actions coordonnées et simultanées au niveau de tous les cinq grandes thématiques du développement dénommées « piliers », à savoir : (i) la gouvernance – politique, administrative, juridique et sécuritaire ; (ii) l'économie – stratégies multisectorielles de diversification et d'appui aux opérateurs ; (iii) les infrastructures – investissement et gestion des services ; (iv) les ressources humaines et le secteur social – éducation, formation, santé, nutrition, affaires sociales, etc. ; et (v) le développement équilibré et durable – équilibre national, protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique.

5. Conjuguer dans le temps les interventions dans ces grands domaines stratégiques complémentaires, avec des priorités claires pour éviter les « saupoudrages » des efforts et des ressources sans toutefois délaissier certains domaines- requiert des stratégies fiscales à

la fois ambitieuses à la mesure des besoins, mais aussi prudentes au regard des capacités de prélèvement, d'absorption et d'exécution efficace des budgets et des actions, ainsi que des capacités techniques renforcées d'arbitrage et de programmation budgétaire. A défaut, on risque un taux de pression fiscale élevé qui découragerait les opérateurs privés et freinerait l'investissement et la croissance ; ou un rythme insoutenable de croissance des dépenses qui poserait des problèmes d'absorption, de qualité et d'efficacité des dépenses, et exposerait le pays à de graves risques de dérapages macroéconomiques et financiers qui compromettraient l'atteinte des objectifs de la stratégie.

6. C'est pour concilier ces enjeux contradictoires et se donner une capacité accrue d'arbitrage et de programmation budgétaire que le Gouvernement s'est engagé à renforcer la planification stratégique intégrée organisée autour du PND, PAP et CDMT, et couplée dans son exécution avec le cadre logique de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Dans cette optique, le présent Document d'Orientations Budgétaires à moyen terme (CDMT 2012-2016) sert à la fois d'instrument d'analyse et de projection crédible des perspectives macroéconomiques et des ressources budgétaires à moyen terme (cadre macro), et aussi d'allocation de ces ressources par objectifs et axes stratégiques, missions et institutions pour la réalisation progressive des objectifs de la stratégie.

7. En particulier, le document explique dans les détails comment le cadre macroéconomique et le cadre budgétaire d'ensemble (CDMT global) ont été élaborés, et indique comment les objectifs stratégiques – croissance, emploi, réduction de la pauvreté, et développement social – pourront être atteints si l'ensemble de la stratégie est effectivement exécuté. En outre, il analyse la soutenabilité macroéconomique de l'ensemble de la stratégie ainsi que les risques de dérapages et d'instabilité auxquels reste exposé le pays en cas de procrastination ou lenteur dans la mise en œuvre du PND, ou en cas de chocs économiques adverses, nationaux ou internationaux.

8. Le document est structuré en cinq (5) sections :

- La première section présente le cadre de référence : «scénario PND» et décrit les **perspectives macroéconomiques 2012-2016** ;
- La deuxième section donne les **orientations budgétaires 2012-2016**. Elle décrit les allocations budgétaires aux sectoriels de façon à : (i) répondre aux défis majeurs auxquels le pays reste confronté, (ii) satisfaire les priorités du Gouvernement ; et (iii) couvrir les besoins sectoriels tirés des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- La troisième section analyse la « **désirabilité sociale** » du cadre de référence du PND. Elle explique comment le cadre macroéconomique et budgétaire proposé permet au pays d'atteindre les objectifs stratégiques d'emploi, de réduction de la pauvreté et d'autres OMD ;

- La quatrième section analyse l'ensemble des besoins de financement du PND et propose des stratégies innovantes de mobilisation des ressources additionnelles ;
- La dernière section **évalue les risques** auxquels le pays reste exposé en cas de chocs adverses, notamment une évolution défavorable de la conjoncture internationale, et/ou des contreperformances enregistrées au niveau national dans la mise en œuvre des réformes et programmes clés, **qui entacheraient le succès dans la mise en œuvre de la stratégie nationale.**

I. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES 2012-2016

1.1. METHODOLOGIE

9. **Au plan organisationnel**, le processus a été conduit par le Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique et Budgétaire (CPCMB), dont les membres sont issus du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration (MEPATI), du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (MFBPP), ainsi que de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

10. **Au plan technique**, ce processus s'est appuyé sur les nouveaux instruments de prévisions macroéconomiques dont s'est doté le pays avec l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le projet PRCTG¹. Aussi, l'élaboration des prévisions macroéconomiques, s'est-elle déroulée en plusieurs étapes avec des itérations pour favoriser la cohérence et la convergence.

11. **L'analyse des évolutions récentes et projections macroéconomiques**. Dans une première étape, et grâce à des exercices de simulation à l'aide du module macro du Modèle de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire (MCMB-RC-MACMOD), les analyses statistiques des performances économiques des dernières années ont servi de base pour projeter le profil de la croissance à moyen terme. Ces simulations ont ainsi permis de projeter les principaux comptes macroéconomiques sur la période 2012-2016, tenant compte des perspectives mondiales et des hypothèses formulées sur l'environnement sociopolitique national cadrées avec les orientations stratégiques définies par le Gouvernement, des programmes d'actions prioritaires des secteurs et des engagements déjà pris par ailleurs.

12. **L'analyse du profil de la croissance, des besoins d'accompagnement budgétaire et des implications sur les indicateurs OMD**. Les principaux résultats obtenus ont été ensuite analysés pour juger de la robustesse de ceux-ci au regard des objectifs poursuivis et des ambitions affichées. En outre, une analyse de risques et de sensibilité a été faite avec des variantes du scénario de référence « scénario PND », permettant ainsi de mesurer les risques de déviation auxquels le pays reste exposé.

1.2. CADRE DE REFERENCE : « SCENARIO PND »

13. Le cadre de référence ou scénario « PND » vise à concilier, sur la période 2012-2016, les principaux objectifs poursuivis par le Gouvernement à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement. Ainsi, basé sur les évolutions favorables attendues au plan international et l'exécution des principales politiques et des programmes clés du PND, ce cadre ambitionne la réalisation d'une **croissance forte et soutenue**, la **création d'emplois** nécessaires pour absorber le chômage et le **recul sensible de la pauvreté**. En outre, ce

¹ PRCTG : Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance, financé sur le Don IDA n° H288 COB.

scénario s'inscrit dans la poursuite de la **stabilité macroéconomique** et **reste cohérent avec le Programme Economique et Financier** conclu avec les Institutions de Breton Wood, et appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

1.2.1. Sources de la Croissance

▪ **Environnement international : un contexte économique favorable**

14. **Au niveau mondial**, la période 2012-2016 serait marquée par une consolidation de la **reprise économique** actuelle tirée par les économies émergentes, en dépit des risques de surchauffe dans ces pays et des difficultés que rencontrerait la zone euro. En somme, l'économie mondiale devrait enregistrer une croissance moyenne de 4,6%² sur la période 2012-2016. Au niveau du marché des matières premières, les cours internationaux des principaux produits exportés par le Congo (pétrole brut et bois) demeureraient favorables.

15. Le cours du pétrole devrait poursuivre sa tendance haussière sur la période, pour se situer en moyenne autour de 90\$/baril contre un prix moyen de 82 \$/baril entre 2008 et 2011. Le prix moyen du bois serait autour de 309 \$/m³ entre 2012 et 2016 contre 260 \$/m³ entre 2008 et 2011. Au niveau des **marchés de change**, compte tenu des perspectives respectives de l'économie américaine et européenne, le dollar devrait connaître une légère appréciation par rapport à l'euro.

▪ **Environnement national : Dynamisme des secteurs porteurs de croissance sous l'effet des nouvelles stratégies sectorielles de développement**

16. **Au plan national**, la **production pétrolière** devrait enregistrer une augmentation moyenne de 4,7% sur la période 2012-2016. Cette évolution serait soutenue par les investissements prévus au niveau de certains champs pétroliers, notamment sur le champ Moho-Bilondo Nord.

17. Dans le **secteur hors pétrole**, l'économie devrait connaître une forte progression grâce à la mise en œuvre des stratégies de développement des grappes : des activités de sylviculture, d'exploitation forestière et de transformation du bois ; de l'agro-industrie et un dynamisme dans le secteur agricole sous l'effet des politiques de développement rurale et agricole ; des mines ; du secteur de la construction et dans les services – tourisme et hôtellerie, et services financiers. L'amélioration des infrastructures socio-économiques, qui constitue un pilier du PND, permettrait de jouer un effet catalyseur sur le dynamisme économique des différentes branches du secteur secondaire et tertiaire.

18. Parallèlement, des efforts seront déployés par le Gouvernement pour renforcer la sécurité intérieure, améliorer l'appareil judiciaire et juridique, introduire plus de transparence dans la gestion publique et renforcer les partenariats public-privé. Dans cette optique, la lutte contre la fraude, la corruption et la concussion sera renforcée.

² FMI, Prévisions tirées du WEO (World Economic Outlook), Avril 2011

19. Un accent sera également mis sur le **développement du capital humain avec le renforcement du système éducatif et l'amélioration du système de santé qui constituent** un objectif spécifique mais également un moyen efficace et indispensable en vue d'améliorer le développement des autres secteurs. Ainsi, au niveau de l'éducation, le Gouvernement renforcera la construction des écoles, des collèges, des lycées, et des centres de formation professionnelle. Parallèlement, le Gouvernement entend renforcer la couverture sanitaire nationale en soins de santé de base par la construction, la réhabilitation des infrastructures sanitaires et l'équipement des formations sanitaires en unités cliniques modernes. En outre, la stratégie gouvernementale en matière de santé consistera également à mettre en œuvre une série de mesures visant à promouvoir la lutte contre les grandes endémies et pandémies ainsi que les maladies invalidantes.

20. Le Gouvernement poursuivra également son vaste programme de **développement des infrastructures** socio-économiques pour soutenir les efforts de développement. Aussi, plus de moyens seront-ils consacrés dans la construction d'infrastructures de transports et télécommunications, ainsi que dans l'approvisionnement en énergie électrique (avec l'entrée en production des centrales hydroélectrique d'Imboulou et de gaz de Pointe-Noire). Dans le même temps, un effort particulier sera déployé pour l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des d'infrastructures, en particulier dans le domaine de l'énergie.

21. Le sous-secteur des **Transports et télécommunications** devrait connaître un développement soutenu de ses activités avec : (i) la réhabilitation des équipements, l'extension et la modernisation des infrastructures du Port Autonome de Pointe-Noire ; (ii) l'entrée en service du nouvel aéroport de Brazzaville ; (iii) la réhabilitation des voies ferroviaires et des wagons ainsi que l'acquisition de nouveaux matériels par le CFCO ; (iv) la construction de la route Pointe-Noire-Brazzaville ; (v) l'extension des réseaux et le renouvellement des équipements par les sociétés de téléphonie mobile, et l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur ; (vi) l'installation de la fibre optique pour assurer la connexion à haut débit.

22. La dynamique observée dans le **secteur financier** ces dernières avec l'installation de nouvelles banques (ECOBANK, BGFIBANK, BESCO, UBA,...) et assurances devrait se poursuivre. Cette dynamique sera renforcée par la mise en œuvre des mesures adoptées par le Gouvernement visant à accroître l'offre des services financiers et améliorer la profondeur financière dans le cadre de la stratégie de développement du secteur financier.

1.2.2. IMPLICATIONS SUR LE CADRE MACROECONOMIQUE : PROFIL DE LA CROISSANCE

▪ Croissance et inflation

1. **PIB.** Le Tableau 1 résume les indicateurs clés du scénario de référence du PND. Sous les hypothèses décrites plus haut, l'économie congolaise connaîtrait une croissance moyenne

d'environ 8,5% sur la période 2012-2016, soit 2 points au-dessus de la croissance moyenne enregistrée entre 2008 et 2011. Cette croissance serait tirée par le dynamisme du secteur hors pétrole qui afficherait une croissance robuste de 10% en moyenne annuelle sur la période 2012-2016. Grace à une telle performance, le PIB hors pétrole doublerait lors des sept prochaines années, constituant ainsi le fondement d'une prospérité accrue, soutenue et mieux partagée.

23. **Un dynamisme accru du secteur primaire hors pétrole.** En effet, sur la période 2012-2016, la **production agricole** devrait enregistrer une forte croissance avec un taux moyen de 11% contre 7% entre 2008 et 2011. Il en serait de même pour les **activités de pêche et pisciculture** qui enregistreraient une croissance avec un taux moyen de 9% contre 5,3% sur la période 2008-2011. La branche « **sylviculture et exploitation forestière** » connaîtrait également une forte reprise avec une croissance de 8% sur la période après un important recul en 2009 et une timide reprise entre 2010 et 2011.

24. **Une progression vigoureuse du secteur secondaire.** Ce secteur devrait enregistrer une croissance moyenne de 11% contre 7% entre 2008 et 2011 sous l'impulsion des politiques visant à promouvoir les activités de transformation, notamment au niveau des produits de l'exploitation forestière. Plus spécifiquement, **l'agro-industrie** devrait également enregistrer une forte progression sur la même période (10% contre 5% sur 2008-2011), tirant profit des politiques volontaristes du Gouvernement et des hausses de revenus de la population.

25. Avec les importants projets de constructions d'infrastructures, le sous-secteur **des Bâtiments et travaux publics (BTP)** devrait connaître une forte progression des activités avec un taux moyen de croissance de 12% sur la période 2012-2016 contre 9% sur 2008-2011. Le sous-secteur de **l'énergie, gaz et eau** afficherait un accroissement soutenu avec un taux moyen de 10% contre 4,5% entre 2008 et 2011, sous l'effet conjugué de l'entrée en production des nouvelles centrales électrique et à gaz et des réformes qui seront entreprises pour améliorer les capacités opérationnelles des structures en charge de la distribution de l'électricité et de l'eau ;

26. **Une forte progression des activités tertiaires.** Sous l'impulsion des activités de transports, du tourisme et hôtellerie, et du dynamisme du secteur financier, le secteur tertiaire devrait enregistrer une progression moyenne de 10% entre 2012 et 2016, soit 4 points au-dessus du taux enregistré sur la période 2008-2011. Les activités de la branche **transports et télécommunications** connaîtraient une forte croissance de 10,5% en moyenne. Les **autres services** (finances, services de logements,...) enregistreraient une croissance moyenne de 9%, soit presque 4 points au-dessus de la moyenne 2008-2011.

Tableau 1. Scénario de référence, Indicateurs clés

Tableau d'indicateurs clés	Historique				Prog.	Projection					Moy.08-11	Moy.12-16
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016			
A. CROISSANCE ET INFLATION												
I. Profil de la croissance (taux de croissance annuel, %)												
PIB global	5,9%	7,5%	8,7%	3,4%	5,0%	10,5%	8,5%	8,9%	9,5%		6,4%	8,5%
Pétrole	7,4%	16,1%	13,7%	-4,8%	-5,6%	14,8%	3,4%	4,4%	6,4%		8,1%	4,7%
Hors pétrole et mines	5,3%	3,9%	6,4%	7,5%	9,6%	8,8%	10,5%	10,5%	10,6%		5,8%	10,0%
II. Prix (taux de croissance annuel, %)												
Déflateur du PIB	20,7%	-21,0%	26,8%	14,2%	5,3%	-8,9%	-4,5%	1,0%	1,7%		10,2%	-1,1%
Pétrole	29,7%	-22,1%	36,3%	26,5%	16,9%	-15,6%	-4,4%	3,3%	3,3%		17,6%	0,7%
Hors pétrole et mines	4,4%	5,2%	3,4%	4,9%	1,2%	0,8%	3,0%	2,9%	3,2%		4,5%	2,2%
Prix à la consommation	6,3%	4,7%	5,0%	6,9%	5,5%	2,6%	4,3%	3,1%	2,5%		5,7%	3,6%
III. Evolution de la structure de l'économie par grands secteurs (ratio au PIB, %)												
Secteur primaire	41,2%	42,4%	43,6%	41,3%	38,5%	39,5%	38,5%	37,7%	37,2%		42,1%	38,3%
Secteur secondaire	13,4%	13,1%	12,9%	13,5%	14,0%	14,1%	14,7%	15,0%	15,0%		13,2%	14,6%
Secteur tertiaire	42,1%	41,3%	40,2%	41,6%	43,9%	42,8%	43,4%	43,9%	44,3%		41,3%	43,7%
IV. Evolution de la structure de l'économie par grappes (Croissance annuelle, %)												
Agriculture	6,2%	6,8%	6,4%	7,9%	7,6%	9,2%	13,0%	11,7%	12,9%		6,8%	10,9%
Sylviculture et exploitation forestière	2,0%	-42,5%	5,0%	1,6%	3,0%	10,4%	10,9%	8,5%	7,2%		-8,5%	8,0%
Pétrole brut	7,4%	16,1%	13,7%	-4,8%	-5,6%	14,8%	3,4%	4,4%	6,4%		8,1%	4,7%
Industries manufacturières	7,0%	5,5%	5,9%	8,6%	8,3%	11,7%	13,1%	10,8%	9,1%		6,7%	10,6%
Electricité, gaz et eau	3,6%	1,3%	5,5%	7,4%	7,5%	12,1%	12,6%	10,4%	7,7%		4,5%	10,0%
Batiments et Travaux publics	7,6%	8,7%	8,8%	10,5%	10,5%	11,9%	12,4%	12,3%	13,5%		8,9%	12,1%
Transports et télécommunications	6,7%	6,1%	6,9%	9,2%	9,0%	9,0%	11,1%	11,8%	12,4%		7,2%	10,6%
Commerce, restaurants et hôtels	6,0%	7,5%	7,4%	9,2%	9,2%	7,8%	10,4%	11,1%	11,7%		7,5%	10,1%
Autres services (dont services financiers)	4,1%	4,8%	4,9%	6,7%	6,0%	7,5%	9,7%	10,4%	11,2%		5,1%	8,9%
V. Consommation et Investissement												
Taux d'investissement global (ratio au PIB, %)	30,4%	28,1%	30,9%	36,6%	42,6%	44,7%	45,1%	46,6%	48,5%		31,5%	45,5%
Taux d'invest. hors pétrole et mines (ratio au PIB)	9,1%	8,3%	11,9%	12,1%	12,9%	13,7%	14,1%	14,9%	14,9%		10,3%	14,1%
Taux de consommation privée (ratio au PIB, %)	53,3%	60,3%	67,3%	70,0%	63,0%	62,3%	63,3%	63,3%	63,2%		62,7%	63,0%
B. FINANCES PUBLIQUES												
VI. Prélèvements fiscaux												
Recettes propres (ratio au PIB, %)	54,0%	34,2%	41,7%	39,8%	41,1%	43,7%	44,3%	42,1%	39,5%		42,4%	42,1%
Recettes pétrolières (ratio au PIB, %)	46,5%	24,1%	32,9%	31,8%	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,6%		33,8%	33,3%
Recettes fiscales (ratio au PIB, %)	6,7%	9,2%	8,3%	7,7%	7,6%	8,3%	8,7%	8,7%	8,6%		8,0%	8,4%
Autres ratios												
Recettes pétrolières (ratio au PIBpétrole, %)	70,0%	34,1%	41,4%	44,7%	46,3%	47,3%	49,3%	49,5%	47,9%		47,5%	48,1%
Recettes non pétrolières et minières (ratio au PIB)	22,5%	23,3%	25,5%	27,8%	28,4%	27,3%	26,2%	25,2%	24,3%		24,8%	26,3%
Fiscales	19,9%	21,4%	24,2%	26,5%	26,2%	26,1%	25,2%	24,3%	23,5%		23,0%	25,1%
Non fiscales	2,6%	1,9%	1,3%	1,3%	2,1%	1,1%	1,0%	0,9%	0,8%		1,8%	1,2%
VII. Dépenses (ratio au PIB, %)												
Dépenses courantes	17,2%	16,2%	12,7%	9,6%	12,3%	11,7%	11,9%	11,4%	11,3%		13,9%	11,7%
Salaires et traitements	3,6%	4,5%	3,4%	2,9%	3,1%	3,3%	3,3%	3,2%	3,0%		3,6%	3,2%
Biens et services	3,9%	3,8%	3,3%	2,5%	2,7%	2,9%	3,0%	2,9%	2,8%		3,4%	2,8%
Transferts	5,5%	4,4%	3,5%	3,1%	4,5%	4,1%	4,0%	3,9%	3,9%		4,1%	4,1%
Dépenses en capital	10,0%	11,0%	9,0%	14,4%	24,7%	26,9%	29,4%	29,2%	27,0%		11,1%	27,4%
Financées sur ressources intérieures	8,6%	10,6%	8,5%	11,4%	16,2%	19,3%	22,4%	23,0%	22,1%		9,8%	20,6%
Financées sur ressources extérieures	1,4%	0,4%	0,5%	2,9%	8,5%	7,5%	7,0%	6,1%	4,9%		1,3%	6,8%
VIII. Soldes (ratio au PIB, %)												
Solde primaire hors pétrole	-14,9%	-14,4%	-11,0%	-12,9%	-22,2%	-21,4%	-24,1%	-24,4%	-23,2%		-13,3%	-23,1%
Solde global (hors dons)	26,9%	4,8%	16,5%	15,8%	1,5%	5,1%	3,0%	1,4%	1,2%		16,0%	2,4%
C. INDICATEURS SOCIAUX												
IX. Désirabilité sociale et indicateurs OMD												
Taux de pauvreté monétaire (%)	45,7%	44,0%	42,5%	41,3%	39,8%	37,5%	35,1%	32,9%	30,9%		CIBLES OMD EN 2015	
Taux de scolarisation net au primaire (%)	88,1%	88,5%	88,9%	89,3%	91,8%	95,2%	100,0%	100,0%	100,0%			35,0%
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	117,8	118,0	114,2	114,3	112,5	106,7	104,7	101,1	98,1			100,0%
												56‰

Source : CPCMB

27. L'un des objectifs majeurs du PND 2012-2016 est la diversification de l'économie pour accélérer la croissance. Cette diversification repose sur les stratégies multisectorielles intégrées organisées autour des « grappes », dont l'agriculture et l'agro-industrie, les hydrocarbures, les mines, le bois et les industries de transformation, les BTP et la construction, le tourisme et les services financiers. Aussi, l'analyse des sources et du profil de la croissance se fera-t-elle selon ces principales filières et les activités de soutien.

28. Les prévisions du cadre macro-économique de référence reflètent les ambitions du Gouvernement d'opérer une transformation rapide de l'économie congolaise. En effet, la structure macroéconomique se caractériserait par **une dominance accrue des activités du secteur tertiaire** à l'horizon 2016 par rapport à la situation connue en 2011. Le poids de ce secteur dans la constitution du PIB gagnerait 3 points en passant de 41% en 2011 à 44% en 2016. Cette progression concernerait l'ensemble des activités du tertiaire (transport, télécommunication, commerce, restaurants et hôtels, et autres services) hormis le sous-secteur des administrations publiques. En effet, le poids relatif des administrations publiques dans l'économie fléchirait légèrement de 11% à 10,5% en liaison avec la maîtrise de l'évolution de la masse salariale et des dépenses de biens et services. Sur la période, les « autres services », notamment les services financiers, connaîtraient un essor remarquable avec l'intensification de la concurrence bancaire et le développement des activités des assurances, se traduisant par une augmentation de leur contribution à la croissance.

29. Le dynamisme du sous-secteur **transport** proviendrait de la construction des routes, notamment la route Pointe-Noire-Brazzaville, de la modernisation et l'extension du Port Autonome de Pointe-Noire, ainsi que la mise en exploitation du nouvel aéroport de Brazzaville. Dans le sous-secteur des **télécommunications**, la mise en œuvre de la Cyberstratégie (exploitation de la fibre optique et des autres services de télécommunications) permettrait aux entreprises du secteur d'accroître leurs performances. Ainsi, la contribution de ce sous-secteur au PIB gagnerait en importance, passant de 7% en 2011 à 7,5% en 2016. Par ailleurs, l'amélioration attendue du climat des investissements et le développement du tourisme favoriseraient un dynamisme des activités de commerce, restaurants et hôtels, dont la contribution à la croissance du PIB enregistrerait également une augmentation passant de 12,3% en 2011 à 13,5% en 2016.

30. Liée à la stratégie d'industrialisation et de modernisation de l'économie congolaise mise en œuvre conformément au DESCRP, le secteur secondaire gagnerait près de deux points dans la constitution du PIB entre 2011 et 2016. Son poids dans l'économie congolaise s'établirait ainsi à 15%. Cette évolution serait tirée par la dynamique d'ensemble des industries alimentaires et les autres industries manufacturières, ainsi que des acteurs économiques impliqués dans les sous-secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau, et du BTP.

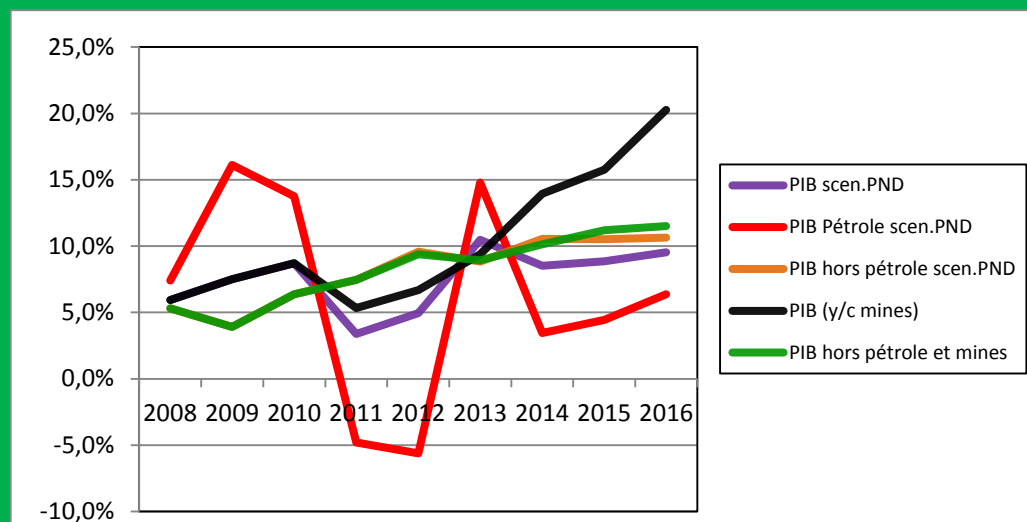
31. Malgré le développement attendu des activités liées à l'agriculture, l'élevage et la pêche, ainsi qu'à la sylviculture et l'exploitation forestière, **la contribution du secteur primaire dans la constitution du PIB perdrait 5% entre 2011 et 2016. A l'issue de la période de mise en œuvre du PND, ce secteur représenterait 37,5% du PIB.** Il convient toutefois

d'isoler la diminution du secteur pétrole pour apprécier le développement des autres composantes du secteur primaire. En effet, le poids du secteur pétrole qui représentait 32% de l'économie congolaise en 2011 diminuerait de 6%, malgré une croissance de ce secteur de l'ordre de 3% sur la période 2012-2016.

32. Les activités liées à l'agriculture, l'élevage, la chasse, et la pêche s'imposent davantage dans la constitution du PIB en dépassant la barre des 10% dès 2014 pour atteindre 10,5% en 2016 contre 9,4% en 2011. Les principaux programmes et actions qui seront mis en œuvre porteront sur (i) le renforcement de la production vivrière ; (ii) la relance des cultures de rentes existantes et le développement de nouvelles cultures ; (iii) l'approvisionnement des exploitants agricoles en semences améliorées ; (iv) le développement de sites agropastoraux, la formation, l'appui au démarrage (couple d'animaux et aide au démarrage) et l'encadrement/suivi technique des éleveurs ; (v) le renforcement d'un fonds de soutien au monde rural pour permettre aux petits producteurs de surmonter les difficultés d'accès aux financements bancaires ; et (vi) la formation, l'équipement et l'encadrement des activités de pêche pour une plus grande exploitation du potentiel halieutique.

33. Grâce à une croissance moyenne de l'ordre de 8% de la branche sylviculture et exploitation forestière alignée sur la croissance du PIB sur la période 2012-2016, le poids de ce secteur dans l'économie se maintiendrait à un niveau constant. La consolidation de la reprise du marché international du bois et la mise en œuvre de politiques internes devraient permettre une bonne tenue de la branche «sylviculture et exploitation forestière». Le regain d'importance de la branche «Sylviculture et exploitation forestière » résulterait d'une meilleure exploitation du potentiel ligneux (revalorisation des produits artisanaux du bois ; structuration de la production et organisation du marché du charbon de bois ; renforcement du dispositif relatif aux activités liées à la forêt pour un meilleur bénéfice des populations et de l'Etat, etc.).

Graphique 1. PIB réel 2012-2016, Développements sectoriels et croissance économique



Source : CPCMB

34. **Les perspectives encourageantes concernant l'exploitation des ressources minières seraient de nature à dynamiser davantage l'activité économique qui pourrait alors croître au-delà de la barre des 10% pour atteindre 13%, voir Graphique 1.** En effet, les engagements du secteur privé et du Gouvernement en vue de l'exploitation des ressources minières, notamment le fer, la potasse, le phosphate et le cuivre devraient s'intensifier. Un important nombre de sociétés est impliqué avec des niveaux d'avancement divers et d'importantes mobilisations financières. Il s'agit notamment des sociétés MPD dont les activités porteraient principalement sur le fer de Zanaga et Mayoko ; Congo-Iron pour le fer de Nabemba ; SOREMI et Lulu pour le cuivre ; MagMineral pour la potasse et CominCo (ex-AIG) pour le phosphate. L'entrée en exploitation de ces sociétés permettrait d'enregistrer une forte progression de cette branche d'activités.

35. En outre, la forte croissance attendue du secteur hors pétrole tirerait aussi ses sources de **l'approche intégrée de la stratégie de développement** adoptée pour la période 2012-2016, visant à **tirer profit des synergies intersectorielles** et à **favoriser le dynamisme d'ensemble de tous les secteurs de production**. Cet élan d'ensemble se note dans les analyses ci-dessus montrant l'expansion de tous les secteurs d'activités sur la période 2012-2016.

36. Du côté des **emplois du PIB**, la mise en œuvre des programmes de modernisation et d'industrialisation du pays devrait conduire à une progression des investissements publics. Alors que ces derniers représentaient 10% du PIB sur la période 2008-2011, ils devraient constituer près d'un quart du PIB sur la période 2012-2016. En dépit de la baisse de 3% de la part de l'investissement privé affecté au secteur pétrolier, la part des investissements privés dans le PIB se maintiendrait autour de 21,7% grâce au dynamisme des investissements hors pétrole.

37. Tandis que la politique budgétaire prudentielle du gouvernement conduirait à un maintien du poids de la consommation publique dans le PIB autour de 22% en moyenne, la part de la consommation privé se contracterait de 7% entre 2011 et 2016. Cette dernière avoisinerait alors 63% du PIB en moyenne en 2016. Cette contraction de la consommation privée devrait alors permettre une dynamique dans la mobilisation de l'épargne afin de soutenir les besoins de financement de l'économie nationale.

38. **Prix.** La période 2012-2016 serait marquée par une baisse sensible des pressions inflationnistes. Le taux d'inflation se situerait légèrement au-dessus de la norme communautaire de 3% à l'horizon 2016. Cette évolution résulterait : (i) d'un meilleur approvisionnement des grands centres urbains par voies ferroviaire et terrestre et d'une amélioration de la fourniture en énergie électrique, qui contribueraient à réduire les couts de transaction ; (ii) d'une baisse des prix internationaux des produits de base inhérente à la contraction de la demande européenne ; et (iii) de la continuation de la politique monétaire prudentielle du Gouvernement dans le cadre communautaire, et la maîtrise des dépenses dans la cadre de la politique fiscale certes ambitieuse, mais prudente du Gouvernement.

▪ **Secteur extérieur**

39. L'ensemble des exportations (secteur pétrole et hors pétrole) afficherait une progression moyenne de l'ordre de 10%, tandis que le rythme de croissance des importations avoisinerait les 7% sur la période 2012-2016. Cette croissance plus rapide des exportations par rapport aux importations aboutirait à une amélioration de la balance commerciale qui passerait de 37,7% du PIB en moyenne sur la période 2008-2011 à 42% en moyenne entre 2012 et 2016.

40. **La balance des revenus** enregistrerait une légère amélioration. Bien que structurellement déficitaire, elle verrait son déficit se réduire pour se situer à 22% du PIB en moyenne sur la période 2012-2016 contre 27% entre 2008 et 2011. Cette réduction du déficit résulterait principalement du niveau moins élevé des intérêts sur la dette publique suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'excédent du **compte de capital et d'opérations financières** se consoliderait à 27,7% du PIB en moyenne sur la période 2012-2016 contre 23,3% sur la période 2008-2011, soit un gain de plus de 4 points.

41. En définitive, le **solde global** de la balance des paiements ressortirait excédentaire à 30% du PIB en moyenne sur la période 2012-2016, en nette amélioration par rapport aux

résultats affichés entre 2008 et 2011 (+15% du PIB en moyenne). Les réserves officielles se reconstitueraient ainsi à un rythme satisfaisant au cours de la période.

▪ **Monnaie et Crédit**

42. La politique monétaire va continuer de rester prudentielle tout en accommodant les besoins de la croissance économique. Parallèlement les efforts qui seront déployés par le Gouvernement pour favoriser le développement du marché financier et améliorer l'accès des populations aux services financiers devraient contribuer à un approfondissement financier. Cette politique se traduirait par une progression modérée du ratio de la masse monétaire au PIB (32% en moyenne sur la période 2012-2016 contre 24,5% entre 2008 et 2011).

43. Sur la période 2012-2016, la **masse monétaire** connaîtrait une croissance moyenne de l'ordre de 19%, ce qui reste cohérent avec le rythme des activités économiques du secteur hors pétrole (10% en moyenne). Les **avoirs extérieurs nets** devraient connaître une forte progression. Parallèlement, les **accompagnements financiers du système bancaire** en soutien aux efforts de développement des activités économiques seraient remarquables (12% en moyenne sur la période 2012-2016).

1.2.3. ACCOMPAGNEMENT FISCAL : RECETTES ET DEPENSES

44. Dans le **domaine des finances publiques**, le Gouvernement s'attèlera à poursuivre les efforts engagés dans le recouvrement des recettes hors pétrole et la maîtrise des dépenses. Ainsi, des marges budgétaires suffisantes seraient dégagées pour la mise en œuvre des programmes et actions clés du PND, notamment l'amélioration du capital humain et la poursuite de la dotation du pays en infrastructures de base.

▪ **Ressources**

45. Les **recettes propres** devraient enregistrer une croissance moyenne de 7% sur la période 2012-2016. Cette tendance résulterait de l'augmentation des recettes pétrolières (6,4% en moyenne) et de l'augmentation, dans le même temps, des recettes non pétrolières (9,5% en moyenne). Les bonnes performances des recettes non pétrolières reposeraient sur l'amélioration du rendement fiscal (réforme du cadastre, identification d'autres niches fiscales et introduction du scanner en douane) et l'élargissement de l'assiette fiscale.

46. Le taux de pression fiscale diminuerait, passant de 26,5% en 2011 à 23,5% du PIB hors pétrole en 2016. Dans le même temps, la contribution des recettes hors pétrole à l'ensemble des recettes propres, passerait de 20,1% à 23%.

47. D'une manière globale, **les ressources externes** connaîtraient une forte progression, avec une contribution plus importante des financements à taux concessionnels, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative PPTTE. Sur la période 2012-2016, les financements extérieurs représenteraient en moyenne 6,8% du PIB contre des

niveaux très faibles au cours des années précédentes, hormis les importants appuis dont a bénéficié le pays en 2008, avec l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTe.

▪ **Dépenses**

48. **Les dépenses de l'Etat** pour la période 2012-2016, devraient enregistrer une progression moyenne de 20,9% en cohérence avec les ambitions du Gouvernement d'accélérer la construction des bases d'une économie solide au cours de ce quinquennat. Ainsi, les dépenses représenteraient en moyenne 39,7% du PIB sur cette période contre 26% entre 2008 et 2011.

49. Cette progression s'explique par l'augmentation des **dépenses en capital** de 25,8% en moyenne au cours de la période qui serait en priorité orientée vers les secteurs porteurs de croissance. Elles constitueraient 69,1% des dépenses globales et 27,4% du PIB en moyenne.

50. En parallèle, les **dépenses courantes** connaîtraient une hausse moyenne de 11,7% sur la période 2012-2016 contre une baisse moyenne de 2,5% sur la période 2008-2011. Rapporté au PIB, le niveau des dépenses courantes serait alors de 11,7%. Ainsi, sur la période 2012-2016, ces dépenses représenteraient en moyenne 29,6% du total des dépenses contre 53,8% sur 2008-2011. L'augmentation des dépenses courantes de l'état permettrait à l'Etat d'honorer ses engagements sociaux, notamment : (i) les implications de l'abrogation du décret n° 94-769 du 28/12/94 portant suspension des effets financiers des avancements ; (ii) le relèvement de 25,0% du salaire minimum de la fonction publique ; (iii) les recrutements dans les secteurs sociaux ; et (iv) la poursuite de la gratuité du traitement du paludisme, du VIH/SIDA et de la césarienne.

▪ **Evolution des soldes**

51. Avec l'atteinte du Point d'Achèvement de l'Initiative PPTe et la mise en œuvre des réformes dans le cadre du programme économique et financier, le financement extérieur rapporté au PIB devrait se situer autour de 6,8% du PIB en moyenne au cours de la période 2012-2016. Cette contribution des partenaires extérieurs viendrait conforter la **capacité de financement**, déjà renforcée, de l'Etat et devrait permettre d'intensifier la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement.

52. Le **solde base engagements, hors dons**, demeurerait excédentaire sur la période (2,6% du PIB en moyenne). Cette capacité de financement devrait permettre de soutenir un rythme de **dépenses** cohérent avec les ambitions de la stratégie de développement. En particulier, le Gouvernement continuerait à consacrer d'importants moyens au financement des investissements sans compromettre les acquis sociaux, notamment les effets financiers de la trêve sociale.

1.2.4. SOUTENABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE DE REFERENCE

53. L'analyse de la soutenabilité du cadre de référence permet d'apprécier, au regard des évolutions observées dans le passé et des performances enregistrées par d'autres économies comparables, le caractère réaliste des projections. Cette analyse portera sur : (i) le rythme de croissance et l'inflation ; (ii) l'évolution des investissements et l'efficacité du capital ; (iii) l'évolution des prélèvements fiscaux ; (iv) la progression des dépenses publiques et leurs compositions ; et (v) le rythme d'endettement public et la capacité de remboursement.

▪ *Rythme de croissance et inflation*

54. Les projections du scénario de référence tablent sur une croissance moyenne globale de 8,5% sur la période 2012-2016. Cette croissance serait portée par les développements attendus des activités hors pétrole qui enregistreraient une progression moyenne de 10%. Dans le même temps, le secteur pétrolier devrait connaître une croissance moyenne de 4,1%.

55. La performance du secteur hors pétrole est en cohérence avec les objectifs des différentes réformes et des programmes du PND. En effet, les stratégies sectorielles adoptées devraient aboutir notamment à l'amélioration de la gouvernance judiciaire, à l'accroissement de l'efficacité de la gestion publique, au renforcement des infrastructures socio-économiques, et à la redynamisation des secteurs productifs porteurs de la croissance.

56. Par ailleurs, les performances enregistrées par le secteur hors pétrole au cours des 10 dernières années (en moyenne 6,6% avec un pic de 8,5% en 2001) montrent que les taux de croissance projetés sont réalisables. En effet, depuis l'année 2000, le pays est entré dans une phase de forte expansion économique avec une contribution de plus en plus importante du secteur hors pétrole. Quoique ralentie par la crise de 2008-2009, cette dynamique s'est poursuivie en 2010 et 2011 montrant ainsi les marges de progression de ce secteur.

57. En outre, les performances de croissance enregistrées par certaines économies d'Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie confortent le réalisme de ces projections. A titre d'exemple, l'économie éthiopienne a enregistré une croissance comprise entre 8,0% et 10,0% au cours des trois dernières années. Il en est de même pour l'économie ghanéenne qui a affiché une croissance moyenne de 18,8% entre 2007 et 2009, et enregistrerait une croissance de 13,7% en 2011, selon les projections du FMI.

Tableau 2. Etat comparatif des taux de croissance économique annuelle (en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne (*)	7,2	6,3	6,4	7,3	5,7	2,8	4,9	5,5	5,9
Ghana	5,4	6,2	4,6	6,5	8,4	4,7	5,7	13,7	7,3
Ethiopie	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	8,5	8,0
Tanzanie	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,5	6,4	6,6
Mozambique	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,0	7,5	7,8
Angola	11,2	20,6	19,5	23,9	13,8	2,4	1,6	7,8	10,5
CEMAC	12,6	5,1	2,5	5,9	4,0	2,6	3,9	5,2	4,4
Gabon	1,4	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3
Guinée Équatoriale	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,7	-0,8	7,2	4,0
Cameroun	3,7	2,3	3,2	3,4	2,6	2,0	3,0	3,5	4,5
Tchad	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,4	0,3	5,1	4,1	6,0
République centrafricaine	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
Congo	3,6	7,7	6,2	-1,6	5,9	7,5	8,7	3,4	5,0
<i>Hors pétrole et mines</i>	5,1	5,3	6,0	6,6	5,3	3,9	6,4	7,5	9,6
<i>Pétrole</i>	0,5	12,5	6,8	-17,2	7,4	16,1	13,7	-4,8	-5,6

Projections	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Congo	3,4	5,0	10,5	8,5	8,9	9,5
<i>Hors pétrole</i>	7,5	9,6	8,8	10,5	10,5	10,6
<i>Pétrole</i>	-4,8	-5,6	14,8	3,4	4,4	6,4

Source CPMCB, données Banque Mondiale(WDI) et Projection Modèle MACMOD

58. Au niveau des prix, le cadre macroéconomique de référence affiche une relative stabilité. A l'horizon 2016, l'évolution des prix à la consommation serait contenue en deçà de la norme communautaire de 3,0%, en relation avec les réformes et les développements attendus des déterminants de l'inflation.

▪ ***Rythme d'investissements et efficacité du capital***

59. Les projections du cadre de référence affichent un **accroissement du taux d'investissement**, passant de 31,5% en moyenne sur la période 2008-2011 à 45,5% sur la période 2012-2016. Cet accroissement du taux d'investissement serait tiré par la composante publique qui enregistrerait une hausse globale de 15 points entre les deux périodes.

60. Les efforts qui seront déployés par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du PND, particulièrement l'amélioration de l'environnement des affaires, devraient favoriser l'émergence du secteur privé hors pétrole qui se traduirait par l'accroissement de ses investissements. Tandis que les investissements privés se stabiliseraient à un niveau de 22%, les investissements privés hors pétrole feraient l'objet d'une augmentation passant de 7% à 10%.

61. Cette hausse serait soutenue par les investissements attendus des opérateurs économiques étrangers, dont les contributions dans l'économie congolaise devraient enregistrer une croissance moyenne de 15% sur la période de mise en œuvre du PND contre 12% entre 2008 et 2011.

62. Cette projection des investissements privés est soutenue par l'évolution attendue de ses déterminants, avec la mise en œuvre du PND. En effet, des études sur les déterminants de l'investissement privé en Afrique subsaharienne ont montré que les principales raisons du bas niveau de l'investissement privé sont : (i) l'instabilité macroéconomique ; (ii) les systèmes juridiques inadéquats ; et (iii) le risque politique, en particulier les conflits armés. La réduction de ces risques avec la mise en œuvre des réformes et des actions retenues dans le PND, devrait entraîner une hausse des taux d'investissement.

63. En outre, le cadre macroéconomique de référence affiche une légère augmentation du taux de consommation privée qui passerait de 62,7% en moyenne sur la période 2008-2011 à 63% entre 2012 et 2016. Ceci se traduirait par une augmentation de l'épargne pour soutenir le financement de l'investissement.

64. De même, il est prévu d'importants accompagnements financiers pour soutenir l'expansion du secteur privé national. Le crédit à l'économie enregistrerait une croissance de 12% en moyenne sur la période de projection. La progression des soutiens du secteur bancaire serait favorisée par les développements attendus de celui-ci avec l'installation de nouveaux établissements et le développement de la microfinance qui permettrait de capter une part importante des ressources des petits épargnants pour les drainer vers les banques commerciales.

▪ ***Evolution des prélèvements fiscaux***

65. La mobilisation des recettes représente un défi particulier pour le Gouvernement congolais. Le défi est d'autant plus important que l'amélioration de la mobilisation des recettes devrait se faire tout en préservant un climat incitatif pour l'émergence du secteur privé afin de soutenir les efforts publics pour promouvoir la croissance économique.

66. Les projections du cadre macroéconomique de référence affichent une baisse de 3 points du taux de prélèvements fiscaux (hors pétrole), passant de 26,5% en 2011 à 23,5% en 2016. Cette progression reflète la volonté du gouvernement de ne pas créer un effet d'éviction sur la dynamique du secteur privé nécessaire aux objectifs poursuivis dans le cadre du PND.

67. L'accroissement des recettes fiscales hors pétrole résulterait de l'amélioration de la base taxable à travers des efforts visant à encourager le secteur informel à intégrer l'économie formelle, la promotion du civisme fiscal par l'assistance et la sensibilisation des opérateurs privés, l'amélioration du rendement des services fiscaux. Par ailleurs, les développements de certains secteurs productifs, notamment le secteur minier, contribueraient à l'amélioration du taux moyen de prélèvements fiscaux du secteur hors pétrole.

68. Cependant, au regard des niveaux déjà atteints (26,5% en 2011 pour le secteur hors pétrole et 16% pour l'ensemble de l'activité économique) et des taux de prélèvements affichés par certaines économies émergentes (Thaïlande : 16,3% en moyenne ; Malaisie : 15,2% en moyenne), il convient de relever que les marges de manœuvre restent faibles. Dès lors, le Gouvernement congolais, pour la mise en œuvre de son PND doit faire preuve de plus de rigueur dans la gestion des ressources rares, à travers des choix rigoureux et un accroissement de l'efficacité des actions publiques.

Tableau 3. Etat comparatif des taux moyen de prélèvement fiscaux (% du PIB)

Pays	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenu faible et intermédiaire	12,0	12,4	13,8	14,0	14,0	
Afrique subsaharienne	17,5	17,6	17,7	17,9		
Côte d'Ivoire	15,2	9,8	15,0	15,5	15,6	16,4
Ghana	21,8	21,3	12,8	13,9	13,9	12,5
Thaïlande	15,9	17,2	16,7	16,1	16,5	15,1
Malaisie	15,2	15,4	15,1	14,8	15,2	15,7
Algérie			40,7	37,2	45,3	34,3
Maroc	19,9	22,0	22,4	25,1	27,6	23,8
Tunisie	20,7	21,0	20,6	20,8	22,5	21,9
CEMAC	13,5	14	14,3	14,8	14,1	14,2
Gabon	22,9	22,5	22,6	23,4	21,9	25,9
Guinée Équatoriale	22	20	20,4	16,2	13	19,4
Cameroun	11,5	12,8	13,3	13,5	12,4	11,6
Tchad	8,4	8,4	7,1	9,5	10,1	10,9
République centrafricaine	7	6,9	7,8	7,5	7,5	7,6
Congo	10,5	10,1	21,3	11,3	11,6	10,2
<i>Hors pétrole et mines</i>	18,8	18,4	19,7	19,0	19,9	21,4
<i>Pétrole</i>	4,2	5,5	22,1	6,3	7,4	3,4

Projections	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Congo	16,6	15,9	15,8	18,7	18,4	18,3	17,8
<i>Hors pétrole</i>	24,2	26,5	26,2	26,1	25,2	24,3	23,5
<i>Pétrole</i>	13,3	11,3	11,3	12,6	13,1	13,1	12,7

Note, pour le Congo :

- Les recettes fiscales hors pétrole sont rapportées au PIB hors Pétrole ;
- Les recettes fiscales pétrole sont rapportées au PIB hors Pétrole et ne comprennent que les redevances perçues par l'Etat sur l'activité pétrolière ;
- Les recettes fiscales totale (Pétrole et hors pétrole) sont rapportées au PIB Total.

Source CPMCB, données Banque Mondiale(WDI), BEAC, CEMAC et Projection Modèle MACMOD

▪ **Rythme d'évolution des dépenses et leurs composantes**

69. Sur la période 2012-2016, **les dépenses publiques hors dette** enregistreraient une croissance moyenne de 20,9% contre 11,5% entre 2008 et 2011. Cette croissance ferait passer les ratios au PIB de 26% en moyenne entre 2008 et 2011 à 39,7% sur la période 2012-2016, dont 11,7% au titre des dépenses courantes et 27,4% au titre des dépenses en capital.

70. Le ratio des **dépenses courantes** au PIB enregistrerait donc un recul de 2 points par rapport à son niveau moyen de 14% affiché entre 2008 et 2011. Ce recul résulterait principalement de la contraction des dépenses de biens et services des ministères et institutions. Les dépenses de personnel se maintiendraient autour de 3% du PIB, avec une croissance moyenne de 8,2%. Cette évolution est inhérente aux implications financières de la trêve sociale et à la nécessité d'accroître les effectifs dans certains secteurs, notamment dans les secteurs sociaux, conformément aux ambitions du Gouvernement d'améliorer l'offre et la qualité de services.

71. Les **dépenses en capital**, quant à elles, enregistreraient un accroissement substantiel de leur ratio au PIB, passant de 12% en moyenne entre 2008 et 2011 à 27,4% entre 2012 et 2016, soit une hausse de 15points. Rapporté au PIB hors pétrole, ce ratio connaîtrait une hausse de 47 points entre les deux périodes. Cette progression résulterait de la conjugaison de la hausse de la part financée sur ressources propres et de celle financée sur ressources extérieures. La part financée sur ressources propres croîtrait de l'ordre de 22,2%. A l'horizon 2016, la part relative des dépenses financées sur **ressources extérieures** dans le total des dépenses en capital devrait représenter 19% contre 20,3% en 2011. Cette situation traduit la volonté du Gouvernement de limiter le recours aux importants financements extérieurs.

72. Il convient toutefois de relever qu'en dépit du rythme de croissance relativement faible, les montants des investissements publics seraient très élevés au cours des cinq années à venir, compte tenu du fait du niveau important déjà atteint en 2011. Dès lors, des efforts importants seront déployés pour la mobilisation des ressources nécessaires à leur financement. Dans ce contexte, le succès de la mise en œuvre du PND nécessitera un dispositif particulier pour le suivi et la mobilisation des ressources budgétaires.

▪ **Evolution de l'endettement public**

73. En dépit des efforts de mobilisation des ressources intérieures, des appuis financiers extérieurs seront nécessaires pour le financement du PND. Cependant, des efforts seront entrepris afin de limiter l'endettement public. Aussi, dans la limite de la soutenabilité de son endettement extérieur, le pays entend-t-il continuer de bénéficier des financements concessionnels sous forme de prêts-projets.

74. Ainsi, après la pause observée en 2010-2011, le rythme de progression de l'endettement devrait connaître une légère accélération sur la période 2012-2016. Cependant, l'encours resterait en dessous de 30% du PIB et le service induit représenterait

moins de 2% des recettes budgétaires. Rapporté aux recettes d'exportation, le service de la dette se situerait autour de 1%.

75. De l'analyse de la soutenabilité du cadre macroéconomique, il ressort que le Congo dispose encore d'une marge suffisante pour des recours aux appuis financiers extérieurs. Toutefois, il convient de relever que des efforts importants devront être déployés afin d'améliorer l'indice de Performance des Politiques Economiques et du Cadre Institutionnel (Country Policy & Institutional Assessment : CPIA). En effet, les évaluations faites du cadre de performance de la gestion du Congo affichent un CPIA qui demeure bas, resserrant ainsi les contraintes du pays au niveau des marchés monétaires et financiers internationaux.

Tableau 4. Evolution comparée du CPIA

Pays	2005	2006	2007	2008	2009	Progrès réalisé entre 2005 -2009	
						Gain absolu	Gain relatif
République du Congo	2,6	2,7	2,6	2,6	2,6	0	0,0%
Cameroun	3,1	3	3	2,9	2,9	-0,2	-6,5%
République de la Centre Afrique	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	0,2	9,1%
Tchad	2,4	2,4	2,2	2,2	2,2	-0,2	-8,3%
Ghana	3,7	3,9	3,9	3,9	3,8	0,1	2,7%
Vietnam	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6	0,1	2,9%
Rwanda	3,3	3,4	3,5	3,5	3,5	0,2	6,1%

Source : Base de données online (WDI) de la Banque Mondiale

Tableau 5. CPIA et ratio d'endettement

CPIA et Ratio d'endettement selon le CSD (Nouveau Cadre d'analyse de la Soutenabilité de la Dette)					
	Stock de dette (en VAN) en % de			Service de la dette en % de	
	Exportations	PIB	Recettes budgétaires	Exportations	Recettes budgétaires
Faible : CPIA < 3,25	100	30	200	15	25
Moyenne : (3,25<CPIA<3,75)	150	40	250	20	30
Elevée : CPIA > 3,75	200	50	300	25	35
	Rythme de réendettement (nouveaux tirages)				
	gr (Dt/Dt-1) < 5%		5%<gr (Dt/Dt-1) < 7%		
	Acceptable		Alerte		

Source : Banque Mondiale, cadre d'analyse de la Soutenabilité de la Dette

Tableau 6. Récapitulatif des indicateurs de soutenabilité du scénario de référence

	République du Congo		Pays de comparaison							
			Afrique Subsaharienne		CEMAC		Ghana		Ethiopie	
	Moyenne 2008-2011	Moyenne 2012-2016	Moyenne 2008-2011	Projections 2012	Moyenne 2008-2011	Projections 2012	Moyenne 2008-2011	Projections 2012	Moyenne 2008-2011	Projections 2012
Croissance et Inflation										
Croissance économique (en %)	6,4%	8,5%	4,7%	5,9%	3,9%	4,4%	8,1%	7,3%	9,4%	5,5%
Hors Pétrole et Mines	5,8%	10,0%	5,2%	6,1%	6,3%	5,0%	6,3%	6,6%	9,4%	8,0%
Mines										
Pétrole	8,1%	4,7%								
Inflation (en %)	5,7%	3,6%	9,3%	6,7%	4,1%	3,0%	12,9%	8,5%	20,3%	9,0%
Investissement										
Taux d'investissement (en %)	31,5%	45,5%	22,5%	22,2%	25,2%	25,3%	22,4%	20,6%	22,9%	23,9%
Investissement Public	9,9%	23,4%								
Investissement Privé	21,6%	22,1%								
Hors Pétrole et Mines	7,1%	19,3%								
Mines										
Pétrole	14,5%	11,8%								
Prélèvements fiscaux										
Taux pression fiscale (en %)	14,5%	16,7%	17,9%		14,2%		13,4%			
Hors Pétrole et Mines (ratio au PIB hors pétrole)	23,0%	25,1%								
Mines (ratio au PIB mines)										
Pétrole (ratio PIB pétrole)	47,5%	48,1%								
Dépenses publiques et leurs composantes										
Ratio au PIB (en %)	25,6%	39,5%	29,3%	28,4%	24,0%	23,2%	23,9%	22,3%	18,8%	19,9%
Dépenses courantes	13,9%	11,7%								
Dépenses en capital	11,8%	27,4%								
Taux de croissance moyen	11,5%	20,9%								
Dépenses courantes	-2,5%	11,7%								
Dépenses en capital	31,3%	25,1%								
Endettement public										
Encours /PIB		24,5%		31,7%		17,5%		41,2%		36,7%
Service courant/Exportations										
(ref : 15%)		1,2%								
Service courant/Recettes budg.										
(ref : 25%)		1,7%								

Source CPMCB, données FMI (WEO, sept 2011), BEAC, CEMAC et Projection Modèle MACMOD

II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012-2016

2.1 METHODOLOGIE

76. **Au plan organisationnel**, le processus a été conduit par une équipe de cadres du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (MFBPP) ainsi que ceux du Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration (MEPATI).

77. **Au plan technique**, ce processus s'est appuyé sur les nouveaux instruments de cadrage budgétaire dont s'est doté le pays avec le soutien financier de la Banque Mondiale à travers le projet PRCTG. Aussi, la définition des allocations budgétaires, s'est-elle déroulée en plusieurs itérations pour favoriser la cohérence et la convergence.

78. **Analyse des budgets récents**. Dans une première étape, une analyse stratégique par axes et missions/objectifs a été faite pour les budgets récents. Cette analyse a permis de dégager les répartitions entre les cinq **axes stratégiques** d'intervention de l'Etat (Promotion de la Gouvernance Politique et de la Démocratie ; Diversification de l'économie et promotion de la Croissance ; Développement des Infrastructures ; Développement social ; Développement équilibré et durable) et des principales **missions** à l'intérieur de chaque axe.

79. **Allocations budgétaires 2012-2016**. Dans une seconde étape, grâce à des exercices de simulation à l'aide du module CDMT Central du Modèle de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire (MCMB-RC-CDMT Central), les allocations budgétaires pour le quinquennat à venir ont été définies. Celles-ci ont servi de base pour la répartition des ressources tirées du cadrage macroéconomique, en tenant compte des besoins de base dans chaque secteur et des stratégies sectorielles définies pour atteindre les objectifs poursuivis. Tout comme le cadrage macroéconomique, l'allocation budgétaire sectorielle s'appuie aussi sur l'analyse des PAP/CDMT sectoriels afin que la répartition des ressources soit en cohérence avec les ambitions du Gouvernement.

2.2 ALLOCATIONS BUDGETAIRES

80. L'ambition affichée par le Gouvernement d'accélérer la croissance afin d'améliorer le bien-être des populations fait face à un défi majeur, celui d'améliorer la qualité de la dépense et d'accroître l'efficacité de la gestion publique. Dans cette optique, les efforts porteront sur un meilleur ciblage des actions et une meilleure affectation des ressources budgétaires tant au niveau central que sectoriel. **Au niveau central**, les allocations se feront par axe stratégique et missions assignées aux ministères selon les priorités du Gouvernement et les objectifs poursuivis par le PND. **Au niveau sectoriel**, les répartitions des crédits budgétaires seront guidées par la nécessité d'apporter des réponses aux urgences du secteur et à la prise en compte des actions prioritaires des ministères au regard des objectifs du PND relevant de leurs compétences.

81. Les ressources allouées sont celles dérivées du cadre macroéconomique de référence. Les allocations visent à concilier deux préoccupations majeures du Gouvernement :

- Maintenir un cadre macroéconomique stable par la poursuite rigoureuse du Programme du Gouvernement (la Facilité Elargie du Crédit : FEC) appuyé par les partenaires au développement ;
- Assurer une croissance soutenue des dépenses publiques, notamment en faveur des actions devant accompagner les politiques de diversification de l'économie pour accélérer la croissance, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Ainsi, une attention accrue sera accordée aux secteurs sociaux, au développement des infrastructures et aux secteurs productifs, qui constituent les leviers de la croissance.

82. Une série de simulations macroéconomiques et budgétaires a permis d'obtenir un profil de croissance et d'allocations budgétaires conciliant ces objectifs. En rapport avec le cadrage macroéconomique et les capacités réelles de mobilisation des ressources du pays, les crédits budgétaires (hors dette) de 2012 à 2016 devraient connaître une hausse annuelle moyenne de 20,9%. Cette hausse serait tirée par les **dépenses en capital**, avec un taux de croissance moyen de 25,1%. La composante financée sur ressources propres afficherait une hausse moyenne de 23,3% et celle financée sur ressources extérieures croîtrait en moyenne à 38,7%.

83. Quant aux dépenses courantes, elles devraient enregistrer une augmentation moyenne de 12%. Sur la période, les **dépenses de personnel** afficheraient une croissance moyenne de 8,2%. Les **biens et services** enregistreraient une hausse moyenne de 10,3%. Les **transferts et subventions** devraient croître en moyenne de 13%.

2.2.1 DEFIS MAJEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

84. Les documents de stratégies et de politiques sectorielles (PND), le programme de société du Président de la République, « Le Chemin d'Avenir », les déclarations de politique générale, affichent de façon claire les ambitions du Gouvernement au cours de la période 2012-2016. Elles portent sur :

- *la promotion de la démocratie et de la gouvernance ;*
- *le développement économique et promotion de la croissance ;*
- *le développement des infrastructures ;*
- *le développement social ;*
- *le développement équilibré et durable.*

85. Le Gouvernement entend poursuivre résolument ses interventions simultanément sur tous ces domaines stratégiques afin de ne délaissé aucun maillon de la chaîne, qui pourrait alors freiner le progrès d'ensemble. Dans le même temps, il entend utiliser le

processus budgétaire pour mettre un accent particulier, d'année en année, sur certains secteurs selon les urgences. Dans cet esprit, une attention particulière a déjà été accordée au développement des infrastructures, notamment depuis 2009, qui s'est traduit par une augmentation considérable des allocations budgétaires en faveur du secteur (45% du budget d'investissement en 2009 à 55% en 2011). Ce secteur a encore été boosté en 2012 (58,2% en 2012 contre 55% en 2011), notamment à cause du programme de reconstruction suite au drame de Mpila (en particulier, le budget de l'« habitat et assainissement du cadre de vie » a presque quadruplé, passant de 3% du total des investissements en 2011 à 11,7% en 2012).

86. De même le Gouvernement a fait de 2012 l'année de la santé afin de corriger les faiblesses notoires du secteur et qui ont été mises en exergue lors de la catastrophe de Mpila du 4 mars 2012. Cette attention s'est traduite par une progression significative du budget du secteur de la santé. Dans cette même logique le Gouvernement a déclaré 2013 l'année de l'éducation ; ce qui signifiera un accroissement significatif des allocations budgétaires en faveur du secteur. Aussi, la diversification économique étant le nœud de la croissance et de la création d'emplois du PND, le Gouvernement entend consentir des moyens conséquents pour accompagner les stratégies et programmes dans les grappes (mesures d'accompagnement dans les infrastructures et ressources humaines et prise de participation dans les entreprises dans le cadre du partenariat public-privé). Cela devra se traduire par des parts accrues pour le secteur productif dans les allocations.

87. Les sections suivantes décrivent les allocations budgétaires pour la période 2012-2016, réconciliant les contraintes en ressources du cadre macro avec les priorités sectorielles du PND comme décrits ci-dessus et tenant compte des coûts des programmes.

2.2.2 ALLOCATIONS BUDGETAIRES PAR AXE ET OBJECTIF STRATEGIQUES

88. Les orientations budgétaires pour les années à venir (2012-2016) visent à répartir au mieux les ressources budgétaires afin d'apporter des réponses idoines aux aspirations des populations et aux ambitions du Gouvernement. Dans cette optique, les allocations des ressources seront alignées à la fois sur les priorités du Gouvernement comme définies dans le PND et les besoins sectoriels tirés des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) des ministères et institutions.

89. Conformément au **Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)** élaboré pour orienter le budget sur les priorités de la stratégie, les efforts du Gouvernement sur la période 2012-2016 porteront sur les secteurs ci-après.

90. Le développement social, qui enregistrera une croissance moyenne de 18,0% sur la période et bénéficiera globalement de 23,44% à l'horizon 2016 des ressources contre une part relative de 22,03 % en 2011, soit un gain de 1,5 point. Face aux défis importants dans les secteurs de la santé et de l'éducation, le Gouvernement a déclaré 2012 et 2013 respectivement les années de la santé et de l'éducation comme indiquées précédemment. Comme conséquence, il continuera d'accroître les moyens alloués à ces secteurs.

91. Les crédits alloués au **système éducatif** représenteront 11,67% du total des dépenses en 2016 contre 11,68% en 2011 et 8,16% en 2012, soit une orientation à la hausse de 3,5 points. Conformément au Programme d'Actions Prioritaires (PAP) du secteur, les défis à relever sont multiples. Il s'agit entre autres de : (i) renforcer les capacités humaines, les infrastructures et les équipements du système éducatif ; (ii) améliorer la gestion du secteur ; (iii) améliorer la qualité de service et les conditions des enseignants ; (iv) améliorer les services sociaux (internats, cantines, points d'eau, latrines, santé scolaire, bourses) ; (v) réduire les disparités entre garçons et filles, et maintenir les filles et les enfants des groupes défavorisés dans le système ; et (vi) renforcer la lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire.

92. **Enseignement primaire et secondaire.** Le Gouvernement continuera de mettre un accent particulier sur la construction et la réhabilitation des salles de classes, la construction et l'acquisition des équipements des laboratoires et bibliothèques, la construction de lycées d'excellence.

93. **Enseignement supérieur.** L'action du Gouvernement se focalisera sur l'amélioration de l'offre des services en déconcentrant les grandes écoles dans les grands centres urbains. Il est prévu notamment la construction modulaire de l'Université Marien NGOUABI, de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Pointe-Noire, et de l'Ecole Normale Supérieure de Makoua.

94. **Enseignement technique et professionnel.** Le Gouvernement orientera ses efforts sur la formation qualifiante en adéquation avec les besoins de l'économie. Dans le cadre de cette politique, il est prévu, entre autres, la construction des lycées technique agricole de Makoua et professionnel d'Owando, de l'école de pêche et d'économie fluviale de Mossaka, et ce en lien avec l'objectif d'exploitation du potentiel agricole et halieutique du pays.

95. Dans le domaine de **la santé et de la nutrition**, les crédits représenteront 8,26% des dépenses totales en 2016 contre 7,34% en 2011 et 7,30% en 2012, soit une hausse d'1 point. L'objectif visé est d'améliorer l'état de santé des populations en général, celui de la femme et de l'enfant en particulier (réduction de manière significative des taux de mortalité) par le renforcement du système de santé d'une part, et la maîtrise du développement de certains fléaux que sont le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose d'autre part. Dans ce contexte, le Gouvernement entend renforcer la couverture sanitaire nationale en soins de santé de base par la construction, la réhabilitation des infrastructures sanitaires et l'équipement des formations sanitaires en unités cliniques modernes.

96. Des efforts seront également déployés pour **la protection sociale et l'inclusion des groupes vulnérables**. Les actions visent à étendre la protection sociale à l'ensemble de la population, à améliorer l'accès à la scolarisation des enfants vivant avec handicap, à réduire la vulnérabilité des jeunes en vue de leur insertion sociale et économique. Il s'agit également d'assurer la promotion et la protection des droits des peuples autochtones et autres minorités.

97. Le développement économique et promotion de la croissance bénéficiera globalement de 17,26% des ressources à l'horizon 2016, contre une part relative de 13,9% en 2011 et 15,0% en 2012, soit une hausse de près de 2 points. Pour sortir de la dépendance vis-à-vis des ressources pétrolières, le Gouvernement entend poursuivre la politique de diversification organisée autour des grappes, qui permettra d'inscrire l'économie dans une dynamique de croissance durable. Ainsi, les moyens consacrés aux activités de production seront accrus.

98. **Agriculture, élevage et pêche.** Il s'agit d'augmenter durablement la production agropastorale afin de réduire la dépendance et d'assurer la sécurité alimentaire. Il est question d'accompagner les communautés agricoles en développant les infrastructures de production, de transport et de commercialisation. *S'agissant de la pêche*, le Gouvernement entend créer les conditions d'amélioration de la production halieutique et renforcer les capacités techniques des opérateurs. Pour ce faire, il est prévu la construction et l'équipement des débarcadères de Brazzaville, Pointe Noire, Mpouya, Mossaka et Makotipoko, des marchés modernes de poissons (Yoro, Pointe-Noire, Oyo, Mossaka, Kintélé). En outre, l'aménagement et l'équipement du laboratoire d'analyses microbiologiques et chimiques des produits de la pêche de Pointe-Noire contribueront également à cette volonté. Au total, les parts relatives des moyens consacrés au développement de la production agricole et halieutique devraient connaître une hausse sur les années à venir (4,92% en 2016 contre 3,78% en 2011 et 2,22% en 2012). L'objectif du Gouvernement est d'exploiter au mieux le potentiel agricole et halieutique du pays. Dans cette optique, l'allocation des moyens budgétaires devra accompagner cette volonté politique, et transformer ce rêve en réalité dans un futur proche.

99. Des moyens conséquents seront également affectés aux activités de soutien au développement des industries et des services pour la transformation de l'économie. Il en est de même pour des activités liées à la promotion de l'emploi. Les métiers du commerce, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et des loisirs sont d'authentiques viviers d'emplois que le Gouvernement voudrait favoriser par des politiques de développement intégré.

100. La **Gouvernance économique** sera aussi renforcée avec une lutte accrue contre la corruption, en complément des efforts qui seront déployés dans la promotion de la Gouvernance judiciaire et le renforcement de la sécurité intérieure. L'objectif du Gouvernement est de rendre le pays plus attractif pour l'éclosion du secteur privé qui devra soutenir les efforts publics de développement. Ainsi, une série de mesures et de réformes est entrain d'être mise en œuvre dans le cadre de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Ces mesures sont contenues dans : (i) le Plan d'Actions Gouvernemental de Gestion des Finances Publiques (PAGGFP) (ii) le Plan d'Actions pour l'Amélioration de la Gestion des Investissements Publics (PAAGIP), et (iii) le nouveau code de passation des marchés publics. Par ailleurs, les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) seront renforcés dans tous les ministères et institutions.

101. Conformément à la stratégie de développement du **secteur financier** adoptée en décembre 2008, le Gouvernement s'emploie à développer l'offre des services financiers par la consolidation du secteur de la microfinance, l'élargissement du secteur bancaire et l'assainissement de celui des assurances.

102. Le développement des infrastructures, qui enregistrera une croissance moyenne de 21,7% et bénéficiera globalement de 38,01% en 2016 des ressources contre une part relative de 36,84 % en 2011 et 43,56%, soit une légère baisse de 4,5 points par rapport à 2012. Des efforts de croissance seront vains s'il n'y a pas d'infrastructures d'accompagnement comme les routes. Dans cette optique, le secteur des infrastructures continuera à bénéficier de toute l'attention méritée. La faible production énergétique constitue un handicap majeur à l'essor du secteur privé et un frein à la croissance. C'est pour cela que le Gouvernement continuera de consacrer d'importants moyens au développement des infrastructures énergétiques et hydrauliques. Les crédits consacrés à ce sous-secteur représenteront 9,78% des ressources budgétaires contre 6,24% en 2011 et 8,36% en 2012.

103. **Sous-secteur routier.** Conformément aux programmes et projets contenus dans le Programme d'Actions Prioritaires élaboré par le Ministère de tutelle dans le cadre du PND 2012-2016, le Gouvernement entend entreprendre les activités suivantes : (i) la construction et le bitumage de la dorsale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bomassa-Enyéélé (RN1 & RN2), (ii) la réhabilitation et le bitumage des axes de convergence de dix (10) départements vers cette dorsale ; (iii) l'amélioration des niveaux de service des liaisons entre les chefs-lieux d'une part, et ceux des quatre-vingt-six (86) districts et des six (6) communes rattachées d'autre part ; (iv) le cantonnement villageois ; (v) la dynamisation et l'accroissement des compétences techniques des organismes départementaux et des collectivités locales ; (vi) la protection du patrimoine (par l'adoption d'une réglementation appropriée, l'acquisition de pèse-essieux et le respect des barrières de pluies) ; (vii) les liaisons d'intégration régionale : la RCA et le Tchad par l'axe Ouesso-Enyéélé-Mongoumba, le Cameroun par l'axe Ketta-Sembé-Souanké, le Gabon à partir de Ngongo, le Cabinda à partir de Nzassi, la RDC par le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa.

104. **Transport aérien.** Le Gouvernement poursuivra la construction des aéroports internationaux de Brazzaville et d'Ollombo. Des efforts seront également portés sur la construction d'aérodromes et d'aérogares secondaires afin d'améliorer la desserte nationale.

105. **Marine marchande.** Il s'agit d'appuyer la diversification des activités maritimes, de mettre en place des mécanismes de facilitation du transport maritime, et d'améliorer la surveillance des eaux territoriales congolaises. Les actions viseront également la protection de l'environnement marin et côtier, à travers le renforcement de la lutte contre les effets polluants des barges de production pétrolière.

106. **Transport ferroviaire.** Les efforts du Gouvernement seront orientés vers la réhabilitation et la construction d'infrastructures. Les actions porteront notamment sur les

ateliers et les centres de formation, la voie ferrée reliant Pointe-Noire et Brazzaville par la suppression des points singuliers, la réhabilitation du tunnel long, et la construction d'ouvrages d'art. En outre, les efforts d'acquisition de locomotives et voitures voyageurs seront poursuivis pour améliorer la qualité des services.

107. **Transports fluviaux.** Le Gouvernement entend continuer l'entretien des voies fluviales et la réhabilitation des ports fluviaux. Le développement des transports fluviaux permettra de faciliter l'écoulement du bois exploité dans la partie septentrionale et contribuera à améliorer la pêche continentale.

108. **Production et distribution d'énergie électrique et d'eau potable.** Le Gouvernement préconise au cours de la période, les actions visant l'amélioration significative de la capacité de production nationale et de distribution. Au niveau de l'énergie, les actions porteront sur l'extension des infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité par la SNE ; la montée en puissance de la production d'énergie par la centrale à gaz de Ndjeno, la construction des lignes de transport à Très Haute Tension associées au barrage d'Imboulou, la construction d'un barrage hydroélectrique sur la Li-Ouessou ; et l'amélioration des capacités opérationnelles de la SNE. Au niveau de la distribution de l'eau courante, les actions porteront notamment sur l'extension et la modernisation de l'usine de Djiri ; et l'amélioration des capacités opérationnelles de la SNDE.

109. Le développement équilibré et durable, qui connaîtra une croissance moyenne de 14,0%. La part relative de cet axe se maintiendra autour de 5% des ressources totales. Les moyens consacrés à la prise en charge des questions liées aux *changements climatiques et à l'environnement* seront accrus afin d'apporter des réponses idoines aux défis auxquels le pays doit faire face au cours de la période. L'objectif du Gouvernement est de favoriser un développement harmonieux des régions, tout en prenant en compte les questions environnementales. Concernant *l'exploitation forestière*, le Gouvernement envisage de valoriser les produits non ligneux, de mettre en œuvre les projets de plantations forestières communautaires et de promouvoir la régénération et la gestion durable des écosystèmes forestiers dégradés.

110. La Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance verra ces ressources croître, mais moins vite comparativement aux axes ci-dessus, avec une progression moyenne de 3,05%. La faible progression des crédits consacrés à cet axe se traduira par une baisse de ses parts relatives dans le Budget de l'Etat. Globalement, les parts relatives devraient enregistrer une baisse cumulée de 5,36 points entre 2011 et 2016, passant de 21,15% à 15,79%. Il convient cependant de relever que les moyens relatifs au renforcement de la sécurité intérieure et de la Gouvernance judiciaire seront relativement préservés, et ce en vue d'améliorer les conditions intérieures du pays, gage d'une émergence du secteur privé. Il en est de même des efforts consentis pour l'amélioration de la Gouvernance administrative. Compte tenu des progrès substantiels enregistrés dans les domaines de la gouvernance politique et de la démocratie, ainsi que du retour définitif à la paix, la progression des crédits

alloués aux missions « Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie » et « Renforcement de la Défense Nationale » sera contenue.

Tableau 7. Orientations budgétaires 2012-2016, Evolution des parts relatives des dépenses

PARTS RELATIVES (% DU TOTAL DES DEPENSES COURANTES)	HISTORIQUE				PROJECTIONS				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Axe Stratégique 1 : Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance	32,02%	34,52%	37,92%	39,06%	36,95%	37,13%	37,11%	37,14%	37,20%
Mission 1.1 : Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie	15,07%	16,54%	18,05%	18,88%	16,58%	16,59%	16,44%	16,33%	16,24%
Mission 1.2 : Renforcement de la Défense Nationale	10,50%	11,22%	12,58%	11,89%	13,04%	13,04%	12,99%	12,97%	12,94%
Mission 1.3 : Promotion de la Gouvernance Judiciaire et de la Sécurité Nationale	5,80%	6,09%	6,53%	7,56%	6,55%	6,73%	6,91%	7,08%	7,26%
Mission 1.4 : Promotion de la Gouvernance Administrative	0,65%	0,67%	0,76%	0,73%	0,77%	0,77%	0,76%	0,76%	0,75%
Axe Stratégique 2 : Développement économique et Promotion de la Croissance	33,45%	25,02%	18,67%	14,69%	18,23%	17,35%	16,78%	16,12%	15,43%
Mission 2.1 : Promotion de la Gouvernance économique et financière	29,51%	20,32%	13,55%	10,09%	14,11%	13,10%	12,43%	11,68%	10,89%
Mission 2.2 : Développement des industries extractives	0,54%	0,52%	0,59%	0,59%	0,56%	0,56%	0,55%	0,55%	0,54%
Mission 2.3 : Développement des autres industries	0,25%	0,27%	0,53%	0,45%	0,42%	0,42%	0,41%	0,40%	0,40%
Mission 2.4 : Promotion de la Production agricole	1,59%	1,78%	2,14%	1,90%	1,59%	1,69%	1,79%	1,89%	1,99%
Mission 2.5 : Développement des services	0,78%	0,82%	0,88%	0,82%	0,82%	0,84%	0,85%	0,87%	0,88%
Mission 2.6 : Promotion de l'intégration régionale	0,26%	0,46%	0,08%	0,04%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%
Mission 2.7 : Promotion de l'emploi	0,52%	0,84%	0,90%	0,80%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
Axe Stratégique 3 : Développement des infrastructures	1,83%	1,93%	3,74%	3,45%	4,13%	4,20%	4,24%	4,29%	4,34%
Mission 3.1 : Développement des infrastructures de transport et travaux publics	0,80%	0,85%	1,24%	1,10%	0,94%	0,96%	0,98%	1,00%	1,03%
Mission 3.2 : Développement des infrastructures de Télécommunication et des TICs	0,35%	0,37%	1,02%	0,91%	0,77%	0,81%	0,86%	0,91%	0,95%
Mission 3.3 : Développement des infrastructures énergétiques et hydrauliques	0,43%	0,48%	1,22%	1,22%	2,08%	2,08%	2,05%	2,03%	2,02%
Mission 3.4 : Promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie	0,24%	0,23%	0,26%	0,22%	0,35%	0,35%	0,35%	0,34%	0,34%
Axe Stratégique 4 : Développement social	28,96%	31,76%	36,92%	37,98%	36,09%	36,71%	37,29%	37,88%	38,46%
Mission 4.1 : Renforcement du système éducatif	16,69%	17,92%	21,00%	21,47%	19,08%	19,70%	20,31%	20,91%	21,51%
Mission 4.2 : Promotion de la santé et de la nutrition	10,09%	10,70%	12,52%	12,01%	13,40%	13,41%	13,40%	13,40%	13,40%
Mission 4.3 : Renforcement de la protection sociale et inclusion des groupes vulnérables	0,93%	1,15%	1,42%	1,39%	1,18%	1,18%	1,17%	1,17%	1,16%
Mission 4.4 : Promotion du sport et de la culture	1,25%	2,00%	1,98%	3,12%	2,42%	2,42%	2,41%	2,40%	2,39%
Axe Stratégique 5 : Développement équilibré et durable	3,75%	6,78%	2,74%	4,81%	4,60%	4,61%	4,59%	4,58%	4,57%
Mission 5.1 : Aménagement du territoire et développement local	3,13%	6,12%	1,87%	3,81%	1,46%	1,46%	1,46%	1,46%	1,46%
Mission 5.2 : Développement durable, Protection de l'environnement et changement climatique	0,62%	0,66%	0,88%	1,00%	3,14%	3,15%	3,13%	3,12%	3,11%
TOTAL GENERAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

PARTS RELATIVES (% DU TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	HISTORIQUE				PROJECTIONS				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Axe Stratégique 1 : Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance	15,78%	16,04%	13,06%	11,22%	11,38%	10,69%	9,63%	8,71%	8,16%
Mission 1.1 : Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie	5,04%	6,11%	6,37%	5,23%	2,28%	2,26%	2,22%	2,19%	2,17%
Mission 1.2 : Renforcement de la Défense Nationale	6,59%	5,83%	4,51%	3,96%	7,92%	6,96%	5,66%	4,50%	3,68%
Mission 1.3 : Promotion de la Gouvernance Judiciaire et de la Sécurité Nationale	4,00%	3,91%	2,02%	1,90%	1,11%	1,38%	1,65%	1,92%	2,19%
Mission 1.4 : Promotion de la Gouvernance Administrative	0,15%	0,19%	0,17%	0,13%	0,07%	0,08%	0,09%	0,11%	0,12%
Axe Stratégique 2 : Développement économique et Promotion de la Croissance	12,28%	14,32%	12,96%	13,50%	13,87%	10,94%	16,68%	17,81%	17,91%
Mission 2.1 : Promotion de la Gouvernance économique et financière	3,86%	3,30%	4,93%	3,13%	4,10%	4,26%	5,59%	5,67%	6,41%
Mission 2.2 : Développement des industries extractives	0,86%	1,18%	0,86%	0,81%	5,50%	1,20%	1,40%	1,60%	1,80%
Mission 2.3 : Développement des autres industries	0,36%	0,95%	0,80%	2,57%	0,79%	1,14%	1,48%	1,82%	2,16%
Mission 2.4 : Promotion de la Production agricole	4,32%	5,35%	3,56%	4,82%	2,46%	3,16%	6,87%	4,58%	5,96%
Mission 2.5 : Développement des services	1,90%	2,58%	2,19%	1,62%	0,71%	0,81%	0,92%	3,67%	1,06%
Mission 2.6 : Promotion de l'intégration régionale	0,10%	0,10%	0,03%	0,03%	0,04%	0,04%	0,04%	0,05%	0,05%
Mission 2.7 : Promotion de l'emploi	0,87%	0,86%	0,58%	0,53%	0,28%	0,33%	0,38%	0,42%	0,47%
Axe Stratégique 3 : Développement des infrastructures	49,08%	44,49%	55,05%	55,35%	58,23%	55,22%	51,65%	50,50%	50,00%
Mission 3.1 : Développement des infrastructures de transport et travaux publics	34,13%	29,80%	42,63%	42,13%	34,83%	34,64%	34,10%	33,73%	33,40%
Mission 3.2 : Développement des infrastructures de Télécommunication et des TICs	1,61%	1,44%	2,19%	1,34%	1,03%	1,09%	1,16%	1,22%	1,29%
Mission 3.3 : Développement des infrastructures énergétiques et hydrauliques	11,24%	9,61%	7,85%	9,02%	10,70%	11,16%	11,62%	12,08%	12,54%
Mission 3.4 : Promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie	2,10%	3,65%	2,39%	2,85%	11,67%	8,33%	4,78%	3,47%	2,77%
Axe Stratégique 4 : Développement social	16,14%	16,12%	12,26%	13,18%	11,70%	18,07%	16,71%	17,38%	18,09%
Mission 4.1 : Renforcement du système éducatif	6,12%	7,47%	5,74%	6,26%	4,10%	9,89%	7,95%	8,04%	8,17%
Mission 4.2 : Promotion de la santé et de la nutrition	8,09%	6,91%	4,42%	4,75%	5,04%	5,38%	5,73%	6,08%	6,42%
Mission 4.3 : Renforcement de la protection sociale et inclusion des groupes vulnérables	0,29%	0,10%	0,74%	0,79%	0,41%	0,43%	0,45%	0,46%	0,48%
Mission 4.4 : Promotion du sport et de la culture	1,64%	1,65%	1,35%	1,39%	2,15%	2,37%	2,58%	2,80%	3,01%
Axe Stratégique 5 : Développement équilibré et durable	6,72%	9,02%	6,67%	6,75%	4,82%	5,08%	5,33%	5,59%	5,84%
Mission 5.1 : Aménagement du territoire et développement local	5,73%	7,60%	5,50%	5,46%	4,34%	4,53%	4,72%	4,92%	5,11%
Mission 5.2 : Développement durable, Protection de l'environnement et changement climatique	0,99%	1,43%	1,17%	1,28%	0,48%	0,55%	0,61%	0,67%	0,74%
TOTAL GENERAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

PARTS RELATIVES (% DU TOTAL DES DEPENSES)	HISTORIQUE				PROJECTIONS				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Axe Stratégique 1 : Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance	25,04%	25,77%	23,96%	21,15%	18,31%	17,77%	16,71%	15,92%	15,79%
Mission 1.1 : Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie	10,76%	11,60%	11,49%	10,10%	6,16%	6,10%	5,89%	5,78%	5,86%
Mission 1.2 : Renforcement de la Défense Nationale	8,82%	8,67%	8,04%	6,79%	9,31%	8,59%	7,55%	6,64%	6,11%
Mission 1.3 : Promotion de la Gouvernance Judiciaire et de la Sécurité Nationale	5,03%	5,06%	4,00%	3,92%	2,59%	2,81%	3,01%	3,23%	3,52%
Mission 1.4 : Promotion de la Gouvernance Administrative	0,43%	0,45%	0,43%	0,35%	0,26%	0,27%	0,27%	0,27%	0,29%
Axe Stratégique 2 : Développement économique et Promotion de la Croissance	24,35%	19,95%	15,46%	13,93%	15,05%	12,66%	16,71%	17,38%	17,26%
Mission 2.1 : Promotion de la Gouvernance économique et financière	18,49%	12,26%	8,71%	5,61%	6,81%	6,63%	7,36%	7,19%	7,59%
Mission 2.2 : Développement des industries extractives	0,68%	0,83%	0,74%	0,73%	4,16%	1,03%	1,18%	1,33%	1,47%
Mission 2.3 : Développement des autres industries	0,30%	0,59%	0,68%	1,81%	0,69%	0,94%	1,20%	1,46%	1,70%
Mission 2.4 : Promotion de la Production agricole	2,76%	3,47%	2,94%	3,78%	2,22%	2,77%	5,56%	3,90%	4,92%
Mission 2.5 : Développement des services	1,26%	1,65%	1,61%	1,34%	0,74%	0,82%	0,90%	2,96%	1,01%
Mission 2.6 : Promotion de l'intégration régionale	0,19%	0,29%	0,05%	0,03%	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%
Mission 2.7 : Promotion de l'emploi	0,67%	0,85%	0,72%	0,63%	0,39%	0,43%	0,46%	0,49%	0,53%
Axe Stratégique 3 : Développement des infrastructures	22,14%	22,09%	32,56%	36,84%	43,56%	41,56%	39,42%	38,79%	38,01%
Mission 3.1 : Développement des infrastructures de transport et travaux publics	15,13%	14,56%	24,49%	27,50%	25,64%	25,62%	25,56%	25,43%	24,90%
Mission 3.2 : Développement des infrastructures de Télécommunication et des TICs	0,90%	0,88%	1,68%	1,19%	0,96%	1,02%	1,08%	1,14%	1,20%
Mission 3.3 : Développement des infrastructures énergétiques et hydrauliques	5,08%	4,80%	4,94%	6,24%	8,36%	8,73%	9,15%	9,53%	9,78%
Mission 3.4 : Promotion de l'habitat et assainissement du cadre de vie	1,04%	1,85%	1,45%	1,92%	8,60%	6,19%	3,63%	2,68%	2,13%
Axe Stratégique 4 : Développement social	23,45%	24,35%	23,07%	22,03%	18,31%	23,06%	22,02%	22,58%	23,44%
Mission 4.1 : Renforcement du système éducatif	12,15%	12,97%	12,43%	11,68%	8,16%	12,52%	11,14%	11,31%	11,67%
Mission 4.2 : Promotion de la santé et de la nutrition	9,23%	8,90%	7,97%	7,34%	7,30%	7,53%	7,71%	7,93%	8,26%
Mission 4.3 : Renforcement de la protection sociale et inclusion des groupes vulnérables	0,65%	0,65%	1,04%	1,00%	0,62%	0,63%	0,63%	0,64%	0,66%
Mission 4.4 : Promotion du sport et de la culture	1,42%	1,83%	1,63%	2,01%	2,22%	2,38%	2,54%	2,70%	2,85%
Axe Stratégique 5 : Développement équilibré et durable	5,03%	7,84%	4,95%	6,06%	4,76%	4,95%	5,14%	5,33%	5,51%
Mission 5.1 : Aménagement du territoire et développement local	4,25%	6,82%	3,91%	4,87%	3,56%	3,71%	3,88%	4,04%	4,15%
Mission 5.2 : Développement durable, Protection de l'environnement et changement climatique	0,78%	1,02%	1,04%	1,18%	1,21%	1,24%	1,26%	1,29%	1,36%
TOTAL GENERAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

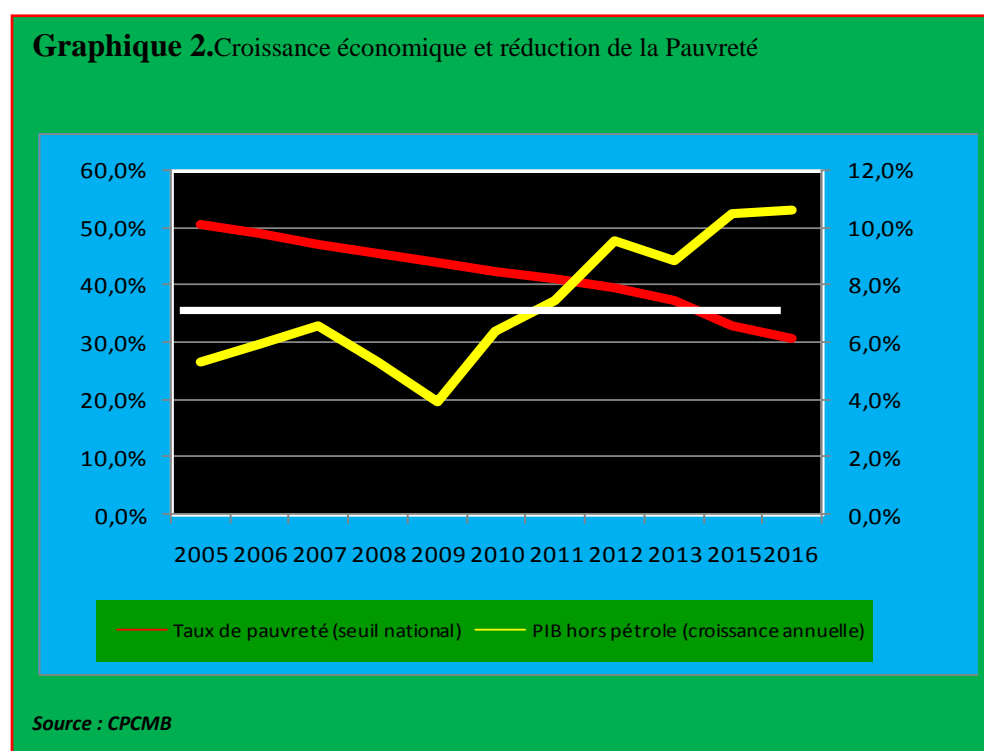
Source : CPCMB

III. LES IMPLICATIONS SOCIALES DU CADRE DE REFERENCE : ATTEINTE DES OMD

111. Cette section analyse l'impact du cadre de référence (croissance et choix budgétaires) sur l'évolution de la pauvreté et des autres indicateurs des OMD. En effet, sur la période 2012-2016, la croissance de l'économie se situerait en moyenne à 8,5%, avec une forte performance du secteur hors pétrole dont la croissance atteindrait 10% en moyenne, sous l'effet conjugué des politiques sectorielles et des réformes qui seront conduites. Dès lors, la question principale serait de s'interroger sur l'évolution de la pauvreté monétaire, de l'emploi, et des autres indicateurs relatifs à l'éducation et à la santé.

3.1 Réduction de la pauvreté

112. Le scénario de référence affiche une baisse sensible du taux de pauvreté monétaire qui passerait de 50,7% en 2005³ à 33% en 2015, soit 2 points en dessous de la cible fixée (35,0%). Ce taux se situerait à 31% en 2016. **Ces résultats montrent que la mise en œuvre du PND permettrait une amélioration des conditions de vie des populations.**



³ Source : ECOM 2005, CNSEE

3.2 Emplois

113. La situation de l'emploi au Congo est au centre des préoccupations du Gouvernement qui en a fait un objectif central de sa politique de développement. Ainsi, les choix stratégiques faits pour les années à venir visent à accroître substantiellement l'offre et à améliorer le marché de l'emploi. En outre, des efforts seront déployés pour une meilleure adéquation entre les besoins du marché et la formation des jeunes qui demeurent sévèrement touchés par le chômage. Par ailleurs, compte tenu des performances économiques attendues sur la période 2012-2016, le secteur privé serait en mesure de générer davantage d'emplois.

3.3 Education

114. Sous les hypothèses du cadre de référence, le taux net de scolarisation au primaire atteindrait la cible de 100% en 2015. Cette progression résulterait de la croissance soutenue du revenu par tête et de l'importance des dépenses publiques qui seraient consacrées à l'éducation (13,0% des dépenses budgétaires en 2016 contre 11,7% en 2011).

3.4 Santé

115. Comme l'emploi, la situation de la santé des populations reste une préoccupation pour le Gouvernement. Dans ce cadre, certaines mesures sont mises en œuvre, telles que la gratuité du traitement du paludisme, du VIH/SIDA et de la césarienne. Bien que le scénario de référence montre une amélioration progressive des taux de mortalité infanto-juvénile et de mortalité infantile sur la période 2012-2016, les cibles ne seraient pas atteintes. En effet, le **taux de mortalité infanto-juvénile** se situerait à 101‰ en 2015 (contre 117‰ en 2005⁴), pour une cible fixée à 85‰. De même, le **taux de mortalité infantile** se situerait à 61‰ en 2015 (contre 75‰ en 2005⁵), pour une cible de 56‰. Il convient tout de même de relever que des gains importants seraient réalisés sur la période, avec la poursuite des efforts du Gouvernement dans ce domaine (8,2% des dépenses budgétaires en 2016 contre 7,3% en 2011). Cette performance résulterait également de la croissance soutenue du revenu par tête entre 2012-2016.

⁴ Source : ECOM 2005, CNSEE

⁵ Source : ECOM 2005, CNSEE

IV. ANALYSE DE RISQUES

116. Le scénario de référence ou « scénario DSCERP » est une projection de la croissance et des indicateurs de développement social faite sur la base d'hypothèses clés concernant : (i) une évolution favorable de l'économie mondiale, (ii) un environnement socio-économique national apaisé ; et (iii) la réalisation effective de grands projets dans les secteurs de l'énergie, des transports et des travaux publics, ainsi que la promotion de la production agricole. Ces hypothèses reposent également sur les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires pour une forte mobilisation des investissements porteurs de croissance, ainsi que celles nécessaires pour accélérer la transformation de l'économie. Il convient de relever que l'exécution de ces réformes et programmes reste tributaire de la capacité du pays à mobiliser les ressources internes et externes nécessaires, laissant apparaître ainsi des risques pesant sur la mise en œuvre du PND. En tout état de cause, tout changement notable dans l'évolution de ces principales hypothèses pourrait avoir un impact important sur le taux de croissance, le développement de l'emploi et la réduction de la pauvreté.

117. La présente section analyse les risques de déviations de ces hypothèses et leur incidence sur le profil des indicateurs de développement, notamment la croissance économique, les recettes, les indicateurs de pauvreté et les autres OMD. Trois principaux scénarios sont analysés : (i) un scénario tendanciel reposant sur des hypothèses de « business as usual », (ii) un scénario relatif à un retournement défavorable des prix des principaux produits d'exportation du Congo (pétrole, bois et autres produits miniers) ; et (iii) un scénario basé sur une procrastination dans la mise en œuvre des principales réformes et des programmes/projets clés du PND.

4.1 Scénario tendanciel: « Business as usual »

118. Les hypothèses du scénario de référence restent tributaires de l'évolution de l'environnement économique international et de la situation sociopolitique interne d'une part, et de la capacité du pays à conduire les réformes et programmes clés du DSCERP d'autre part. En tout état de cause, tout changement notable dans l'évolution de ses principales hypothèses pourrait avoir un impact sur le taux de croissance, le développement de l'emploi et la réduction de la pauvreté. La présente section analyse, au travers de simulations, les déviations que connaîtraient ces indicateurs macroéconomiques en cas de changement. Ainsi, trois principaux scénarios sont analysés : (i) un scénario tendanciel « business as usual », (ii) un scénario relatif à un retournement défavorable des prix des principaux produits d'exportation du Congo (pétrole, bois et autres produits miniers) ; et (iii) un scénario « procrastination » basé sur une lourdeur dans la mise en œuvre des principales réformes et des programmes/projets clés du DSCERP.

119. Ce scénario présente le comportement de l'économie dans un contexte caractérisé par la persistance des tendances observées dans un passé récent et une procrastination dans l'exécution du DSCERP, et s'appuie sur les hypothèses suivantes :

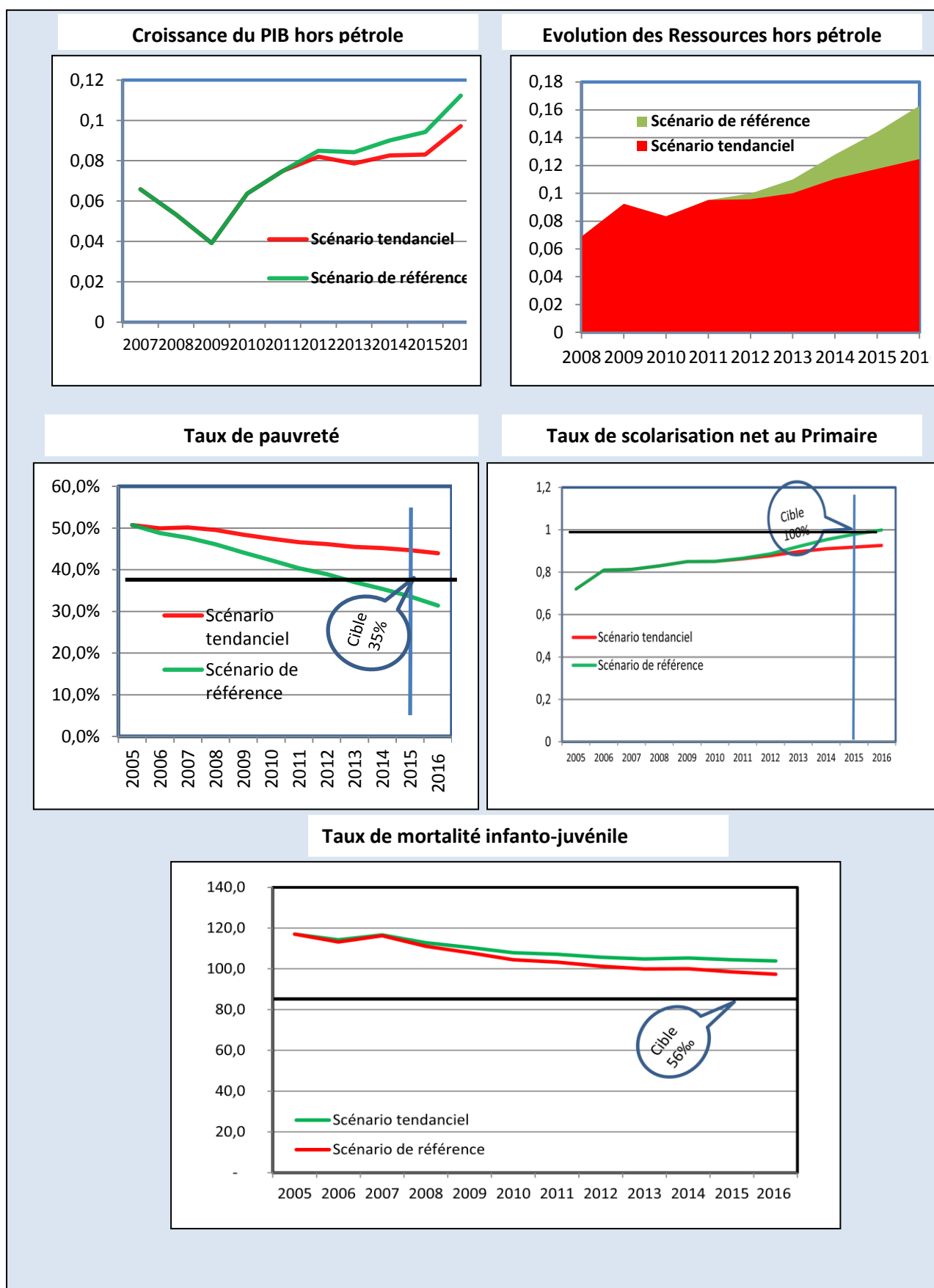
- *Maintien des orientations budgétaires telles qu'elles se présentaient en 2011 ;*
- *Reconduction du rythme de progression des dépenses courantes ;*
- *Ralentissement du rythme de progression des dépenses en capital financées sur ressources propres qui ont enregistré une forte croissance en 2011 (54,0%) ;*
- *Maintien du rythme des investissements directs étrangers, en absence de politique sectorielle incitative ;*
- *Absence de nouvelles réformes dans les administrations de recouvrement, ce qui se traduirait par une baisse du rendement de certains impôts ;*
- *Persistance de certains dysfonctionnements observés dans la gestion publique, qui se traduirait par une faible efficacité des actions publiques ;*
- *Réduction du rythme moyen de progression des appuis extérieurs, en cohérence avec les observations d'avant l'atteinte du Point d'Achèvement de l'Initiative PPTE.*

120. Sous ces hypothèses, le cadre macroéconomique serait caractérisé par les évolutions suivantes :

- Une **croissance moyenne de 4,7%**, soit presque 3 points en dessous de la croissance attendue dans le scénario de référence (8,5%). Le secteur non pétrolier enregistrerait une croissance moyenne de 8,3%, soit 2 points en dessous de la croissance moyenne affichée dans le scénario de référence ;
- Une **perte de ressources budgétaires de 3,6%** par rapport au niveau attendu dans le scénario de référence. Cette perte serait due notamment aux ressources non pétrolières (-12,4%), aggravant ainsi les besoins de financement du DSCERP ;
- Un **faible recul de la pauvreté**. Le taux de pauvreté ne se situerait qu'à 44,5% à l'horizon 2016, et à 45,1% en 2015, soit 10 points au-dessus de la cible de 35% fixée pour cette année ;
- Une faible progression du taux de scolarisation net au primaire et des gains plus faibles au niveau la réduction de la mortalité infanto-juvénile. Les cibles respectives de 100% et 85‰, ne seraient pas atteintes, car ces indicateurs se situeraient respectivement à 92,7% et 104,7‰ à l'horizon 2015. Ces performances seraient en dessous de celles réalisées dans le scénario de référence (respectivement 100% et 101,1‰).

121. Les contreperformances affichées par le scénario tendanciel traduisent la nécessité pour le Gouvernement de mettre en œuvre les mesures nécessaires visant à faire adopter de nouveaux comportements à l'ensemble des acteurs, afin de réussir l'exécution du PND.

Graphique 3. Etat de synthèse : Comparaison « Scénario PND » et « Scénario tendanciel »



4.2 SCENARIO « ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DEFAVORABLE »

Ce scénario est bâti autour d'un retournement défavorable de la conjoncture internationale, qui se traduirait par une baisse sensible des prix à l'exportation des principaux produits du Congo. Ainsi, les principales hypothèses se résument comme suit : (i) Baisse sensible des prix du pétrole et du bois ; (ii) Ralentissement du rythme des investissements directs étrangers, notamment dans le secteur des industries extractives et du bois.

122. Sur la base de ces hypothèses, le cadre macroéconomique présenterait les évolutions suivantes :

- Une **stagnation de la croissance économique**, avec un taux moyen de 0,6%, soit une perte de 8 points de croissance par rapport au niveau attendu dans le scénario de référence (8,5%). Cette situation serait fortement tributaire des baisses qu'enregistreraient le secteur pétrolier sur la période (baisse moyenne de 23,4%). Les activités du secteur hors pétrole afficheraient également des contreperformances, et ne croîtraient que de 7% en moyenne sur la période, soit 3 points en dessous des performances attendues dans le scénario de référence ;
- Une **mobilisation de ressources plus faible**. La baisse des prix à l'exportation et le ralentissement du rythme de progression de l'activité économique par rapport au scénario de référence qui en résulterait, se traduirait par des pertes de ressources, notamment des ressources pétrolières. Cette perte représenterait globalement 27,4% par rapport au niveau attendu dans le scénario de référence, dont 15,6% dû à la forte baisse des ressources pétrolières, aggravant ainsi les besoins de financement ;
- Un **faible recul de la pauvreté (5,4 points contre 18 points dans le scénario de référence)**. Le taux de pauvreté ne situerait qu'à 39,0% à l'horizon 2015, soit 4 points au-dessus de la cible de 35% fixée pour cette année ;
- Une faible progression du taux de scolarisation net au primaire (95,0%) et un recul plus faible au niveau de la mortalité infanto-juvénile (111,5‰). Les cibles respectives de 100% et 85‰, ne seraient pas atteintes. Les progrès réalisés seraient en dessous de ceux affichés dans le scénario de référence.

123. Les résultats de ce scénario montrent que l'économie congolaise reste fortement dépendante des cours du pétrole et du Bois. La mise en œuvre effective des réformes et actions visant à accélérer la transformation de l'économie et à réduire sa dépendance vis-à-vis du pétrole pourrait atténuer l'impact d'un retournement défavorable de l'environnement international, notamment en ce qui concerne les cours du pétrole.

Graphique 4. Etat de synthèse : Comparaison « Scénario PND » et « Scénario Environnement International défavorable »

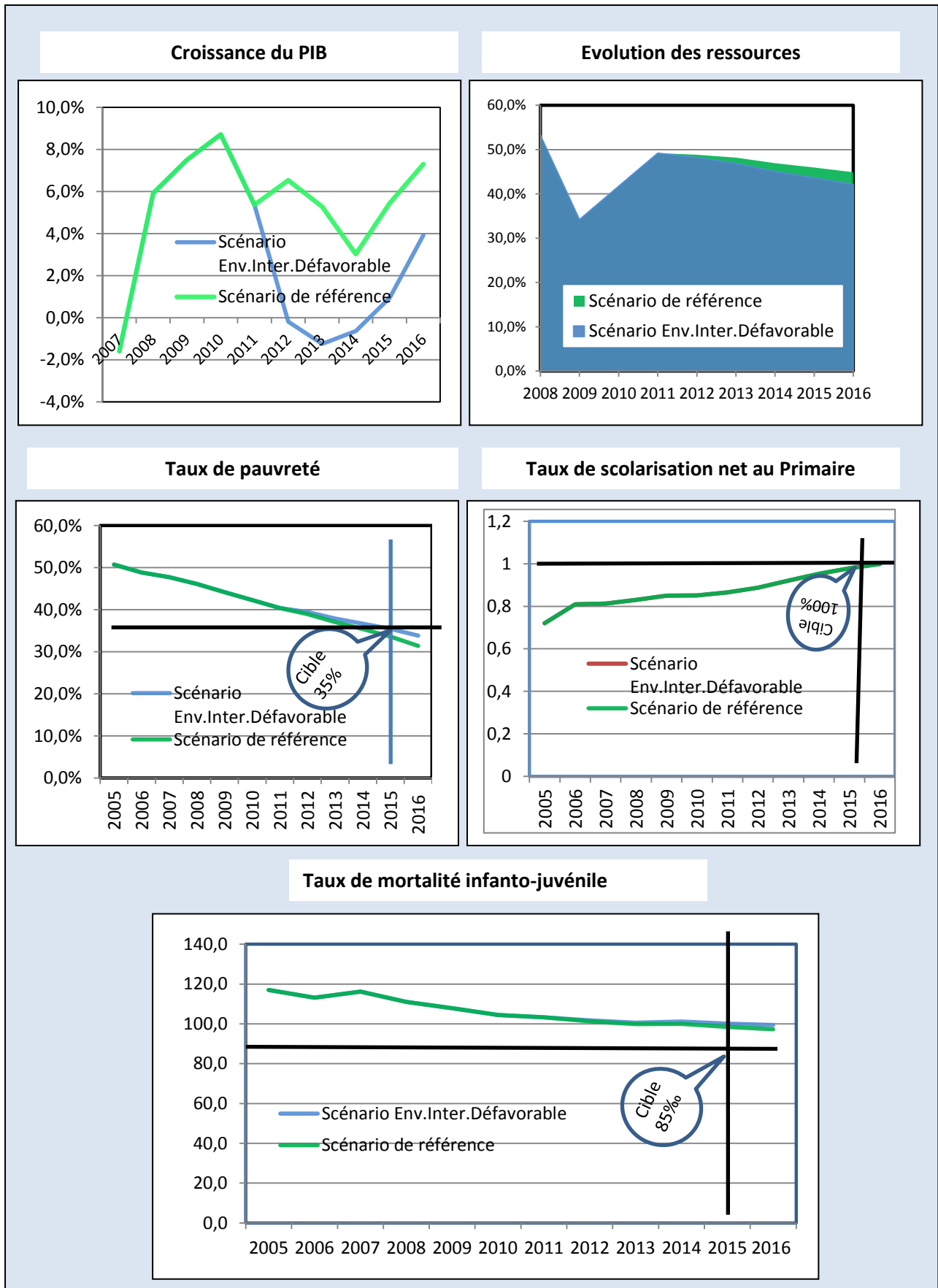


Tableau 8: Scénarios alternatifs et déviations par rapport aux objectifs

	Scénario de Référence	Scénario Tendenciel et Procrastination dans l'exécution du PND/DSCERP	Scénario évolution défavorable de la conjoncture internationale
1. Croissance (% en moyenne période 2012-2016)			
PIB	8,5%	4,7%	0,6%
Hors Pétrole et Mines	10,0%	8,3%	6,7%
Mines			
Pétrole	4,7%	-5,1	-23,4
2. Finances publiques, gain ou perte moyenne par rapport au Scénario de référence			
2.1. Ressources propres		-3,6%	-27,4%
Ressources pétrolières		0,0%	-32,2%
Ressources non pétrolières		-12,4%	-15,6%
2.2. Dépenses		-11,5%	-0,8%
Dépenses courantes		-1,2%	0,0%
Depenses en capital		-18,5%	-1,3%
Financées sur Ressources internes		-7,7%	-1,7%
Financées sur Ressources externes		-51,2%	0,0%
3. Indicateurs des OMD (à l'horizon 2015)			
3.1. Réduction de la pauvreté			
Taux de pauvreté (Cible 35%)	32,9%	44,5%	39,0%
3.2. Education			
Taux net de scolarisation au primaire (Cible 100%)	100,0%	93,4%	95,0%
3.3. Santé			
Taux de mortalité infanto-juvenile (Cible 85‰)	101,1	104,3	111,5
Taux de mortalité infantile (Cible 56‰)	60,7	97,4	73,3

Source : CPCMB

124. Au total, sur la période 2012-2016, conformément aux défis majeurs et aux orientations adoptées et matérialisées dans les documents stratégiques du pays (PND, le Chemin d'Avenir...), les efforts du Gouvernement viseront à créer les conditions pour accélérer la marche du Congo vers une économie émergente avec une amélioration sensible des indicateurs sociaux, notamment ceux relatifs aux conditions de vie des populations. Un effort particulier sera également déployé à l'attention des jeunes à travers l'amélioration des conditions nécessaires au développement du secteur privé, avec en point de mire la création d'emplois en vue d'absorber le chômage.

125. La réalisation de ces objectifs nécessite la participation de tous. Aussi, la contribution de toutes les couches de la population est-elle attendue par le Gouvernement pour un Congo industrialisé et moderne, où règnent le plein emploi et une croissance robuste.

V. FINANCEMENT DE LA STRATEGIE

126. L'une des contraintes majeures de la transformation des visions et politiques de développement en réalité tangible est la mobilisation de financements. La mise en œuvre de nombre de stratégies a buté sur cette difficulté. En effet, les besoins financiers importants induits par les politiques ambitieuses et volontaristes nécessitent une forte mobilisation de ressources à la fois publiques et privées. Dans le même temps, les problèmes auxquels doivent s'attaquer la stratégie de développement constituent en eux-mêmes des pesanteurs qui annihilent les efforts de mobilisation des ressources publiques et portent un frein à la pleine contribution du secteur privé.

127. Conscient de cet enjeu majeur pour la mise en œuvre réussie du PND, le Gouvernement Congolais a placé la stratégie de son financement aux rangs de ses priorités. C'est à cet effet que la présente section se focalise sur la question suivante : **«Quelle stratégie pour le financement du PND 2012-2016 ? »**

128. Ainsi, elle est structurée en deux parties consacrées chacune aux acteurs économiques clés. Une première partie est consacrée aux financements du secteur public. La deuxième partie traite de la contribution du secteur privé au financement du PND.

5.1 INSTRUMENTS ET MECANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR PUBLIC

« Le fait incontestable est qu'à ce jour, il n'est ni de secteur public ni de secteur privé, dans notre pays, capable de lancer et d'entretenir seul les processus d'industrialisation, du développement à grande échelle de l'agriculture et des services utiles à l'économie. En faisant le choix d'industrialiser et de moderniser le pays, on choisit par là même de renforcer à la fois le secteur privé et le rôle catalyseur de l'Etat dans le processus opérationnel du développement. »

Chemin d'avenir, de l'Espérance à la Prospérité.

129. Conformément à la vision du Chef de l'Etat, les contreperformances constatées dans la gestion publique doivent être corrigées pour permettre à l'Etat de jouer un rôle clé dans le développement économique du pays, après les résultats mitigés qu'a connus l'économie avec la part prépondérante faite au secteur privé.

130. Le principal instrument de financement de l'économie dont dispose le secteur public est le Budget de l'Etat. Si l'exécution du Budget est structurellement excédentaire sous l'impulsion des importantes ressources pétrolières, le Gouvernement reconnaît toutefois que de sérieuses faiblesses entravent encore sa capacité à mobiliser des ressources adéquates pour le développement sans pour autant surtaxer et donc décourager le secteur privé qui demeure le principal moteur de la transformation de l'économie. Il s'agit notamment :

- **Du poids excessif de la fiscalité et de la parafiscalité.** Le taux de pression fiscale (hors pétrole) se situerait en moyenne au-dessus de 19%. Cette situation est aggravée par les pratiques de corruption de certains agents

administratifs se traduisant par une parafiscalité illégale et onéreuse. Selon une étude de l'Union Européenne, les entreprises congolaises paieraient 2,3 fois plus d'impôts que dans les autres pays africains⁶ ;

- **De l'inefficacité des mécanismes d'appui au développement du secteur privé.** Plusieurs mécanismes existent mais sont inefficaces du fait de leur dispersion.

131. Le Gouvernement, conscient des contreperformances existantes, s'est engagé à améliorer l'efficacité de l'action publique, réduire les coûts de fonctionnement des services ainsi que le coût des interventions, afin d'accroître l'espace fiscal et augmenter ainsi ses marges budgétaires pour la mise œuvre de programmes structurants visant à favoriser une mutation profonde de l'économie et hisser le Congo sur le sentier de l'émergence. Des actions sont entreprises à cet effet dans le cadre des programmes de réforme et d'amélioration des performances du système de gestion des finances publiques. Ces actions portent notamment sur (i) le renforcement de l'alignement du budget de l'Etat sur les priorités sectorielles induites par les objectifs de développement, (ii) le renforcement de la transparence dans la gestion publique, (iii) le resserrement du contrôle des dépenses publiques pour réduire les coûts superflus, (iv) l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience des services fiscaux.

5.2 STRATEGIE ET ACTIONS POUR LA PERIODE 2012-2016

▪ *Coût global de la stratégie*

132. Comme l'indique le **Tableau 9**, le coût budgétaire global de la stratégie - imputable au budget de l'Etat - s'élevé à **21 155,3 milliards de Francs CFA** sur la période 2012-2016. Ce coût évolue de 3935,2 milliards en 2012 (budget corrigé pour la prise en compte des effets du sinistre de Mpila) à 4503 milliards en 2016, soit une progression annuelle moyenne de 3,6%.

133. Sur la période 2012-2016, les ressources intérieures affectables au financement des politiques et actions contenues dans la stratégie se situeraient au total à 18 240,4 milliards auxquelles s'ajouteraient 987,9 milliards de dons mobilisables. Ainsi, les financements identifiés couvriraient les besoins de la stratégie à hauteur de 91% (pour un total des besoins évalué à 19 228,3 milliards), soit un gap à financer qui se chiffrerait à 1 927,0 milliards de francs CFA (9%). Les projections indiquent que le gap de financement progresse favorablement, s'amointrissant de 484 milliard de FCFA (montant des « emprunts projets » selon le budget 2012) à environ 300 milliard de FCFA, passant ainsi de 6 pourcent du PIB en 2012 à 3 pourcent en 2016. Cette tendance favorable confirme bien une capacité accrue du pays à assumer le financement de sa stratégie en recourant de moins en moins à l'endettement. Dans le même temps, le Gouvernement continue sa politique prudentielle

⁶ BAD, Rapport d'évaluation du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise

d'épargner une partie substantielle des ressources pétrolières (~30 pourcent en moyenne annuelle) afin de constituer des réserves pour le futur mais aussi pour éviter toute surchauffe de l'économie qui pourrait contrarier la stabilité macroéconomique et nuire à la croissance soutenue.

134. Pour relever le défi de mobilisation de financements additionnels de façon soutenable pour la couverture de ce gap, le Gouvernement entreprendra des actions vigoureuses pour accroître sensiblement ses capacités de financement. Ces actions porteront à la fois sur les moyens traditionnels de financement et sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de financement.

Tableau 9. Scénario de référence, Tableau résumé du financement du PND 2012-2016

TABLEAU RESUME DES RESSOURCES ET DEPENSES																		
	Niveau en milliards de Francs CFA					en % du PIB nominal					Taux de croissance annuelle en %							
	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL 2012-2016	2012	2013	2014	2015	2016	Moy. 2012-2016	2012	2013	2014	2015	2016	Moy. 2012-2016
I. TOTAL RESSOURCES	3 935,2	4 091,5	4 241,6	4 384,0	4 502,9	21 155,2	49,6%	51,2%	51,2%	48,2%	44,4%	48,9%	4,0%	3,7%	3,4%	2,7%	3,4%	3,4%
RECETTES PROPRES	3 260,2	3 489,5	3 662,6	3 825,1	4 002,9	18 240,3	41,1%	43,7%	44,2%	42,0%	39,5%	42,1%	7,0%	5,0%	4,4%	4,6%	4,6%	5,3%
RECETTES PETROLIERES ET MINIERES	2 608,3	2 801,4	2 910,6	3 002,6	3 096,5	14 419,3	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,5%	33,3%	7,4%	3,9%	3,2%	3,1%	3,1%	4,4%
RECETTES PETROLIERES	2 608,3	2 801,4	2 910,6	3 002,6	3 096,5	14 419,3	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,5%	33,3%	7,4%	3,9%	3,2%	3,1%	3,1%	4,4%
Redevance pétrolière	639,3	686,7	707,8	767,0	815,6	3 616,4	8,1%	8,6%	8,5%	8,4%	8,0%	8,3%	7,4%	3,1%	8,4%	6,3%	6,3%	6,3%
Partage de production (profit-oil)	19,5	20,9	21,5	23,3	24,8	110,0	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%	7,4%	3,1%	8,4%	6,3%	6,3%	6,3%
Cargaisons	1 917,0	2 058,8	2 145,3	2 173,2	2 214,5	10 508,7	24,1%	25,8%	25,9%	23,9%	21,8%	24,3%	7,4%	4,2%	1,3%	1,9%	3,7%	3,7%
Autres (dont provision pour investissement)	32,6	35,0	36,0	39,1	41,5	184,2	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	7,4%	3,1%	8,4%	6,3%	6,3%	6,3%
RECETTES MINIERES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	nd	nd	nd	nd	nd	nd
RECETTES NON PETROLIERES	652,0	688,1	752,0	822,5	906,5	3 821,0	8,2%	8,6%	9,1%	9,0%	8,9%	8,8%	5,6%	9,3%	9,4%	10,2%	8,6%	8,6%
RECETTES FISCALES	603,5	659,5	722,6	792,5	875,9	3 654,0	7,6%	8,3%	8,7%	8,7%	8,6%	8,4%	9,3%	9,6%	9,7%	10,5%	9,8%	9,8%
Impôts et taxes (intérieurs)	472,5	514,6	565,1	620,5	686,2	2 859,0	6,0%	6,4%	6,4%	6,8%	6,8%	6,6%	8,9%	9,8%	9,8%	10,6%	10,6%	9,8%
Recettes des douanes	131,0	144,8	157,5	172,0	189,6	795,0	1,7%	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	10,6%	8,8%	9,2%	10,2%	9,7%	9,7%
Recettes d'enregistrement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	nd	nd	nd	nd	nd	nd
RECETTES NON FISCALES	48,5	28,7	29,3	30,0	30,6	167,0	0,6%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%	0,4%	-40,9%	2,3%	2,1%	2,2%	-8,6%	-8,6%
Recettes des services	13,0	13,7	14,3	15,0	15,6	71,5	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	5,1%	4,9%	4,4%	4,3%	4,7%	4,7%
Autres recettes non fiscales (dont Intérêts sur placements)	35,5	15,0	15,0	15,0	15,0	95,5	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	-57,7%	0,0%	0,0%	0,0%	-14,4%	-14,4%
RESSOURCES EXTERIEURES	675,0	602,0	579,0	558,9	500,0	2 914,9	8,5%	7,5%	7,0%	6,1%	4,9%	6,8%	-10,8%	-3,8%	-3,5%	-10,5%	-7,2%	-7,2%
Dons	191,0	179,0	199,0	218,9	200,0	987,9	2,4%	2,2%	2,4%	2,4%	2,0%	2,3%	-6,3%	11,2%	10,0%	-8,6%	1,6%	1,6%
Emprunts	484,0	423,0	380,0	340,0	300,0	1 927,0	6,1%	5,3%	4,6%	3,7%	3,0%	4,5%	-12,6%	-10,2%	-10,5%	-11,8%	-11,3%	-11,3%
II. DEPENSES ET PRETS NETS	3 264,3	3 184,6	3 515,8	3 795,3	4 004,2	17 764,3	41,1%	39,9%	42,5%	41,7%	39,5%	40,9%	-2,4%	10,4%	7,9%	5,5%	5,4%	5,4%
DEPENSES COURANTES, hors dette	930,9	856,2	890,4	946,6	1 026,8	4 650,9	11,7%	10,7%	10,8%	10,4%	10,1%	10,7%	-8,0%	4,0%	6,3%	8,5%	2,7%	2,7%
Traitements et salaires	248,5	259,7	272,7	287,7	304,9	1 373,4	3,1%	3,3%	3,3%	3,2%	3,0%	3,2%	4,5%	5,0%	5,5%	6,0%	5,3%	5,3%
Biens et services	217,6	228,9	244,9	262,0	281,7	1 235,0	2,7%	2,9%	3,0%	2,9%	2,8%	2,8%	5,2%	7,0%	7,0%	7,5%	6,7%	6,7%
Charges communes	108,1	42,1	42,1	42,1	42,1	276,5	1,4%	0,5%	0,5%	0,5%	0,4%	0,7%	-61,1%	0,0%	0,0%	0,0%	-15,3%	-15,3%
Transferts et interventions	316,7	315,1	330,7	349,8	373,1	1 685,4	4,0%	3,9%	4,0%	3,8%	3,7%	3,9%	-0,5%	5,0%	5,8%	6,7%	4,2%	4,2%
dont Collectivités locales	52,2	55,0	55,0	55,0	55,0	272,2	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,6%	5,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	1,3%
Filière carburant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Elections	40,0	6,0	0,0	0,0	25,0	71,0	0,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	-85,0%	-100,0%	nd	nd	-92,5%	-92,5%
FESPAM	0,0	4,5	0,0	5,0	0,0	9,5	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	nd	-100,0%	nd	-100,0%	-100,0%	-100,0%
DETTE PUBLIQUE	171,7	182,3	193,5	196,0	240,7	984,1	2,2%	2,3%	2,2%	2,4%	2,4%	2,3%	6,2%	6,1%	1,3%	22,8%	9,1%	9,1%
Dettes intérieures	80,6	140,1	108,8	92,1	100,0	521,6	1,0%	1,8%	1,3%	1,0%	1,0%	1,2%	73,9%	-22,4%	-15,3%	8,6%	11,2%	11,2%
Intérêts intérieurs	36,0	43,0	31,0	19,0	17,4	146,4	0,5%	0,5%	0,4%	0,2%	0,2%	0,3%	19,4%	-27,9%	-38,7%	-8,6%	-14,0%	-14,0%
Remboursements du Capital	44,6	97,1	77,8	73,1	82,7	375,2	0,6%	1,2%	0,9%	0,8%	0,8%	0,9%	117,8%	-19,9%	-5,9%	13,0%	26,2%	26,2%
Dettes extérieures	91,1	42,2	84,7	103,8	140,7	462,5	1,1%	0,5%	1,0%	1,1%	1,4%	1,0%	-53,7%	100,9%	22,6%	35,5%	26,3%	26,3%
Intérêts extérieurs	12,1	35,2	64,1	75,8	100,4	287,6	0,2%	0,4%	0,8%	0,8%	1,0%	0,6%	190,1%	82,4%	18,3%	32,4%	80,8%	80,8%
Remboursements du Capital	79,0	7,0	20,6	28,0	40,3	175,0	1,0%	0,1%	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%	-91,1%	193,5%	35,9%	44,1%	45,6%	45,6%
DEPENSES EN CAPITAL	1 961,8	2 146,1	2 432,0	2 652,7	2 736,7	11 929,2	24,7%	26,9%	29,4%	29,2%	27,0%	27,4%	9,4%	13,3%	9,1%	3,2%	8,7%	8,7%
Financées sur ressources intérieures	1 286,8	1 544,1	1 853,0	2 093,8	2 236,7	9 014,3	16,2%	19,3%	22,4%	23,0%	22,1%	20,6%	20,0%	20,0%	13,0%	6,8%	15,0%	15,0%
Financées sur ressources extérieures	675,0	602,0	579,0	558,9	500,0	2 914,9	8,5%	7,5%	7,0%	6,1%	4,9%	6,8%	-10,8%	-3,8%	-3,5%	-10,5%	-7,2%	-7,2%
Dons projets	191,0	179,0	199,0	218,9	200,0	987,9	2,4%	2,2%	2,4%	2,4%	2,0%	2,3%	-6,3%	11,2%	10,0%	-8,6%	1,6%	1,6%
Prêts projets	484,0	423,0	380,0	340,0	300,0	1 927,0	6,1%	5,3%	4,6%	3,7%	3,0%	4,5%	-12,6%	-10,2%	-10,5%	-11,8%	-11,3%	-11,3%
PRETS ET AVANCES	200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	-100,0%	nd	nd	nd	nd	-100,0%
III. TOTAL DEPENSES (DEPENSES + PRETS NETS ET RESERVES)	3 935,2	4 091,5	4 241,6	4 384,0	4 583,2	21 235,6	49,6%	51,2%	51,2%	48,2%	45,2%	49,1%	4,0%	3,7%	3,4%	4,5%	3,9%	3,9%
DEPENSES ET PRETS NETS	3 264,3	3 184,6	3 515,8	3 795,3	4 004,2	17 764,3	41,1%	39,9%	42,5%	41,7%	39,5%	40,9%	-2,4%	10,4%	7,9%	5,5%	5,4%	5,4%
DOTATION FONDS DE RESERVES	670,9	906,9	725,8	588,7	579,0	3 471,3	8,5%	11,4%	8,8%	6,5%	5,7%	8,2%	35,2%	-20,0%	-18,9%	-1,7%	-1,3%	-1,3%
SYNTHESE																		
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	3 935,2	4 091,5	4 241,6	4 384,0	4 502,9	21 155,2	49,6%	51,2%	51,2%	48,2%	44,4%	49%	4,0%	3,7%	3,4%	2,7%	3,4%	3,4%
RESSOURCES INTERIEURES	3 260,2	3 489,5	3 662,6	3 825,1	4 002,9	18 240,3	41,1%	43,7%	44,2%	42,0%	39,5%	42%	7,0%	5,0%	4,4%	4,6%	4,6%	5,3%
RECETTES PETROLIERES ET MINIERES	2 608,3	2 801,4	2 910,6	3 002,6	3 096,5	14 419,3	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,5%	33%	7,4%	3,9%	3,2%	3,1%	3,1%	4,4%
RECETTES NON PETROLIERES	652,0	688,1	752,0	822,5	906,5	3 821,0	8,2%	8,6%	9,1%	9,0%	8,9%	9%	5,6%	9,3%	9,4%	10,2%	8,6%	8,6%
RESSOURCES EXTERIEURES	675,0	602,0	579,0	558,9	500,0	2 914,9	8,5%	7,5%	7,0%	6,1%	4,9%	7%	-10,8%	-3,8%	-3,5%	-10,5%	-7,2%	-7

▪ **Forte mobilisation des financements traditionnels**

135. Les financements traditionnels se composent des ressources intérieures (pétrolières et non pétrolières) et des ressources extérieures (emprunts et dons). En cohérence avec l'objectif de diversification de l'économie et des sources de financement, les efforts du Gouvernement, au cours de la période 2012-2016, viseront la réduction de la dépendance vis-à-vis des ressources pétrolières qui sont très volatiles. Ainsi, l'accent sera porté sur les ressources non pétrolières, notamment la composante fiscale.

136. **Les ressources internes.** Pour parvenir à un niveau de mobilisation optimal et satisfaisant de ces ressources, la politique du Gouvernement sera axée sur : (i) l'amélioration de l'environnement fiscal ; (ii) la poursuite de la réorganisation et l'informatisation des services ; (iii) la rationalisation et la maîtrise des dépenses fiscales ; (iv) l'élargissement de l'assiette de l'impôt et la sécurisation des recettes.

137. **L'amélioration de l'environnement fiscal** se poursuivra à travers principalement : la refonte des imprimés et formulaires de déclaration ; l'institution et l'application des indicateurs de qualité de service ; et l'amélioration de l'information des contribuables.

138. **La poursuite de la réorganisation et de l'informatisation des services** se fera à travers : la mise en place de la gestion spécialisée par type de clientèle et par secteur d'activité ; et l'élargissement du SYSTAF au niveau des centres divisionnaires et départementaux, en vue d'une gestion efficace des contribuables ; l'exploitation et la valorisation des liaisons informatiques avec la Douane (maîtrise du fichier des importations) et le Budget (maîtrise du fichier des fournisseurs de l'Etat).

139. **La rationalisation et la maîtrise des dépenses fiscales** concerneront : la suppression des mesures incitatives non pertinentes ; l'encadrement de l'octroi des avantages fiscaux accordés aux entreprises dans le cadre des régimes fiscaux particuliers ; le suivi et le contrôle de conformité des avantages fiscaux ; et l'évaluation systématique des dépenses fiscales consenties.

140. **L'élargissement de l'assiette fiscale** portera sur : l'amélioration du système d'identification et d'immatriculation des contribuables ; l'élimination des sources d'évasion fiscale qui génèrent d'importants manques à gagner pour le Trésor public ; et la refonte des régimes d'imposition dans l'optique d'inciter les acteurs du secteur informel à regagner le secteur formel.

141. **Les ressources externes.** La mise en place d'une stratégie d'endettement constituerait un levier pour la mobilisation de ces ressources. A cet effet, un document d'analyse de l'endettement public devrait être annexé chaque année à la loi de finances qui ferait clairement ressortir : (i) la justification de l'emprunt ; (ii) les plafonds d'endettement et des garanties accordées par l'Etat ; (iii) la structure du portefeuille des nouveaux emprunts ; (iv) les termes indicatifs des nouveaux emprunts ; et (v) le profil de viabilité de la dette.

142. La mise en application du règlement n° 12/07-UEAC-186-CM-15 du 19 mars 2007 portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique en zone CEMAC, devrait conduire le Congo à renforcer la fonction de « middle office » (réflexion stratégique), relative à la politique d'endettement. Pour ce faire, le Gouvernement poursuivra les efforts visant : (i) la détermination et la structuration des besoins de financement à partir des programmes et projets tirés des PAP des ministères/institutions, qui donneraient alors au « front office » (fonction de négociation), les orientations précises sur les caractéristiques des financements à rechercher ; (ii) la centralisation et la comptabilisation (back-office) de toutes les informations relatives à la dette publique.

143. Le Gouvernement poursuivra sa politique volontariste de paiement sans retard du service de la dette publique ; ce qui permettra de restaurer la confiance des opérateurs économiques et des partenaires, et aussi de ne pas accumuler de nouveaux arriérés.

▪ ***Nouvelle stratégie de financement***

144. En vue de compléter les financements traditionnels, le Gouvernement déploiera au cours de la période 2012-2016, une nouvelle stratégie de mobilisation des financements additionnels nécessaires à la mise en œuvre du PND. Cette stratégie portera principalement sur : (i) **l'émission de titres publics ; et (ii) le renforcement du Partenariat Public-Privé.**

145. **L'émission de titres publics.** Au cours des années à venir, le Gouvernement entend utiliser le potentiel de financement des marchés monétaires et financiers sous-régionaux et régionaux, en y émettant des titres publics (obligations et bons du Trésor). Pour assurer durablement le succès de ces opérations, des efforts seront engagés afin de garantir la qualité de sa signature en honorant régulièrement ses engagements (échéanciers).

146. **Le renforcement du Partenariat Public-Privé.** Pour desserrer les contraintes budgétaires, le Gouvernement renforcera le Partenariat avec le secteur Privé par la mise en place de contrats de services, de gestion ou de concession de certains services publics, l'utilisation des BOT (Built-Operate-Transfert) dans la construction d'infrastructures, la création de sociétés à économie mixte, ainsi que l'appel à contribution directe des populations dans la réalisation de certaines infrastructures socio-économiques.

147. Au-delà des avantages financiers qu'offre le Partenariat Public-Privé à travers le desserrement des contraintes budgétaires, il permet de mieux combiner les avantages du secteur privé (accès au marché financier, innovation, efficacité managériale, etc.) et ceux du service public (responsabilité sociale, conscience de l'environnement), et d'accroître ainsi les probabilités de succès de la mise en œuvre de l'action publique.

148. Par ailleurs, le Gouvernement mettra en œuvre des politiques visant à accroître les capacités de financement du secteur privé afin de lui permettre de mieux contribuer à la mise en œuvre du PND. Dans cette optique, les actions porteront notamment sur : (i) le renforcement de la mobilisation de l'épargne nationale par le développement des activités

des institutions de microfinance ; (ii) la dynamisation des marchés financiers régionaux ; et (iii) La mobilisation des ressources de la diaspora.

149. Le renforcement de la mobilisation de l'épargne nationale par le développement des activités des institutions de microfinance : l'implantation des banques dans les grands centres urbains et les conditions d'ouverture d'un compte limitent l'accès des petits épargnants au secteur financier structuré. La stratégie consistera à mieux encadrer le développement des institutions de microfinance par un dispositif institutionnel adapté de manière à élargir la base géographique et sectorielle de leurs activités. Il s'agira de: (i) fédérer des initiatives coopératives collectant des ressources de groupes d'opérateurs organisés et (ii) encadrer les multiples associations mutualistes qu'on retrouve aussi bien au sein de l'administration que dans les autres secteurs.

150. **La dynamisation des marchés financiers régionaux.** La bourse des valeurs des marchés de l'Afrique centrale (BVMAC) est importante pour attirer les capitaux privés, notamment, étrangers, et permet de collecter l'épargne longue pour l'orienter directement vers le financement des investissements à moyen et long terme. Par ailleurs, elle permet aux entreprises de renforcer leurs fonds propres par appel public à l'épargne, ce qui les met à l'abri de la rigidité des banques classiques.

151. **La mobilisation des ressources de la diaspora.** Les transferts de la diaspora constituent une source de devises étrangères importantes en complément des revenus d'exportations, des flux d'investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement. Conformément aux orientations données dans la Vision 2025, les autorités comptent encourager les congolais de l'étranger à investir au pays, au travers de divers mécanismes, dont le renforcement de l'encadrement diplomatique et de la protection de la diaspora, la mise en place de diverses incitations pour canaliser les transferts de la diaspora vers des investissements productifs, telle que l'ouverture des guichets des banques locales à l'étranger.

VI. ANNEXES

Tableau 10. PIB ressources, croissance réelle annuelle en %

(Variation annuelle, en pourcentage)	Estimées				Projection						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moy.08-11	Moy.12-16
Secteur primaire	6,8%	10,6%	11,8%	-1,9%	-2,3%	13,2%	6,0%	6,5%	8,2%	6,8%	6,3%
Agriculture, élevage, chasse et pêche	6,2%	6,8%	6,4%	7,9%	7,6%	9,2%	13,0%	11,7%	12,9%	6,8%	10,9%
Agriculture et élevage	6,4%	7,7%	7,0%	8,0%	8,0%	9,9%	13,8%	12,5%	13,7%	7,3%	11,6%
Chasse	5,4%	3,1%	3,5%	6,5%	5,2%	4,2%	5,9%	5,4%	5,6%	4,6%	5,3%
Pêche	5,6%	3,8%	4,0%	8,0%	6,1%	7,4%	11,3%	9,9%	10,8%	5,3%	9,1%
Sylviculture et exploitation forestière	2,0%	-42,5%	5,0%	1,6%	3,0%	10,4%	10,9%	8,5%	7,2%	-8,5%	8,0%
Industries extractives	7,4%	16,1%	13,7%	-4,8%	-5,6%	14,8%	3,4%	4,4%	6,4%	8,1%	4,7%
Pétrole brut	7,4%	16,1%	13,7%	-4,8%	-5,6%	14,8%	3,4%	4,4%	6,4%	8,1%	4,7%
Autres industries extractives						0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
Secteur secondaire	6,6%	5,3%	6,3%	8,7%	8,6%	11,8%	12,9%	11,0%	9,6%	6,7%	10,8%
Industries manufacturières	7,0%	5,5%	5,9%	8,6%	8,3%	11,7%	13,1%	10,8%	9,1%	6,7%	10,6%
Industries alimentaires	3,7%	4,1%	4,5%	8,0%	8,0%	9,8%	11,6%	10,2%	9,2%	5,1%	9,8%
Autres industries manufacturières	13,2%	7,8%	8,2%	9,6%	8,8%	14,7%	15,4%	11,8%	8,9%	9,7%	11,9%
Electricité, gaz et eau	3,6%	1,3%	5,5%	7,4%	7,5%	12,1%	12,6%	10,4%	7,7%	4,5%	10,0%
Batiments et Travaux publics	7,6%	8,7%	8,8%	10,5%	10,5%	11,9%	12,4%	12,3%	13,4%	8,9%	12,1%
Secteur tertiaire	5,0%	5,4%	5,7%	7,2%	10,7%	7,7%	9,8%	10,2%	10,5%	5,8%	9,8%
Transports et télécommunications	6,7%	6,1%	6,9%	9,2%	9,0%	9,0%	11,1%	11,8%	12,4%	7,2%	10,6%
Transports	4,0%	4,8%	5,9%	8,5%	8,5%	8,3%	10,5%	11,1%	11,8%	5,8%	10,0%
Télécommunications	11,7%	8,2%	8,6%	10,4%	9,7%	10,0%	12,1%	12,8%	13,4%	9,7%	11,6%
Commerce, restaurants et hôtels	6,0%	7,5%	7,4%	9,2%	9,2%	7,8%	10,4%	11,1%	11,7%	7,5%	10,1%
Administrations publiques	3,0%	2,9%	3,2%	3,2%	17,7%	6,5%	8,1%	7,5%	6,4%	3,1%	9,2%
Autres services	4,1%	4,8%	4,9%	6,7%	6,0%	7,5%	9,7%	10,4%	11,2%	5,1%	8,9%
PIB au coût des facteurs	6,0%	7,6%	8,5%	3,3%	4,8%	10,5%	8,7%	8,9%	9,5%	6,3%	8,5%
Droits et Taxes à l'importation	4,2%	4,5%	16,0%	6,6%	7,9%	9,5%	3,0%	9,1%	11,5%	7,8%	8,2%
PIB aux prix du marché	5,9%	7,5%	8,7%	3,4%	5,0%	10,5%	8,5%	8,9%	9,5%	6,4%	8,5%
PIB hors pétrole et mines	5,3%	3,9%	6,4%	7,5%	9,6%	8,8%	10,5%	10,5%	10,6%	5,8%	10,0%
PIB mines											
PIB pétrole	7,4%	16,1%	13,7%	-4,8%	-5,6%	14,8%	3,4%	4,4%	6,4%	8,1%	4,7%

Source : CPCMB

Tableau 11. PND 2012-2016, Enveloppes budgétaires projetées

SYNTHESE DES ENVELOPPES PAR AXE/MISSION/SECTION/GRANDES NATURES	Historique	PROJECTIONS					
		2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Montant en Francs CFA							
Axe Stratégique 1 : Promotion de la Démocratie et de la Gouvernance		332 219 498 309	492 781 325 876	483 258 522 312	485 152 903 921	498 778 552 983	514 063 755 019
Dépenses courantes		218 834 498 309	269 522 489 297	270 379 114 920	277 786 151 644	294 972 272 036	318 103 774 637
Dépenses d'investissement		113 385 000 000	223 258 836 579	212 879 407 393	207 366 752 277	203 806 280 947	195 959 980 383
Mission 1.1 : Promotion de la Gouvernance Politique et Renforcement de la Démocratie		158 650 611 147	165 692 866 507	165 873 517 005	170 969 057 838	180 927 217 909	190 960 776 347
Dépenses courantes		105 773 611 147	120 967 866 507	120 764 794 993	123 090 129 349	129 698 152 048	138 888 330 547
Dépenses d'investissement		52 877 000 000	44 725 000 000	45 108 722 012	47 878 928 489	51 229 065 861	52 072 445 800
Présidence de la République		91 004 617 892	82 085 272 141	82 226 774 551	85 285 777 507	90 688 845 807	95 300 382 771
Dépenses courantes		50 412 617 892	52 085 272 141	51 997 835 408	53 028 679 210	56 037 109 206	60 103 180 617
Dépenses d'investissement		40 592 000 000	30 000 000 000	30 228 939 143	32 257 098 297	34 651 736 601	35 197 202 153
Sénat		9 077 000 000	11 530 302 746	11 534 781 758	11 738 849 574	12 175 860 757	12 942 597 661
Dépenses courantes		8 787 000 000	11 230 302 746	11 211 450 181	11 368 890 395	11 752 167 608	12 484 974 912
Dépenses d'investissement		290 000 000	300 000 000	323 331 577	369 959 179	423 693 149	457 622 749
Assemblée Nationale		20 174 751 542	22 785 607 930	22 767 764 791	23 351 847 562	24 730 493 503	26 437 002 121
Dépenses courantes		18 009 751 542	20 593 607 930	20 559 036 971	21 063 397 677	22 310 113 929	23 984 884 306
Dépenses d'investissement		2 165 000 000	2 192 000 000	2 208 727 820	2 288 449 885	2 420 379 575	2 452 717 815
Médiateur de la République		635 000 000	765 707 791	785 090 443	830 152 969	890 059 638	948 749 087
Dépenses courantes		430 000 000	555 707 791	554 774 912	562 565 508	579 442 473	609 203 939
Dépenses d'investissement		205 000 000	210 000 000	230 315 531	267 587 461	310 617 165	339 545 147
Conseil économique et social		2 160 000 000	2 546 119 446	2 549 647 020	2 608 677 979	2 713 886 299	2 782 498 733
Dépenses courantes		1 330 000 000	1 708 119 446	1 705 251 987	1 729 198 509	1 781 074 464	1 837 223 773
Dépenses d'investissement		830 000 000	838 000 000	844 395 033	879 479 470	932 811 835	945 274 959
Communication, Chargé des relations avec le Parlement		12 258 126 441	12 562 070 677	12 584 162 350	13 015 956 446	13 775 178 745	14 430 582 851
Dépenses courantes		6 678 126 441	7 924 070 677	7 910 768 359	8 021 857 740	8 406 373 740	8 973 151 743
Dépenses d'investissement		5 580 000 000	4 638 000 000	4 673 393 991	4 994 098 706	5 368 805 006	5 457 431 108
Affaires Etrangères et de la Coopération		22 271 115 272	32 187 342 709	32 189 644 060	32 852 126 178	34 593 068 245	36 694 564 127
Dépenses courantes		19 546 115 272	26 136 342 709	26 092 467 035	26 572 033 842	28 059 360 571	30 073 560 804
Dépenses d'investissement		2 725 000 000	6 051 000 000	6 097 177 025	6 280 092 336	6 533 707 674	6 621 003 324
Conseil national de la liberté de la communication		1 070 000 000	1 230 443 067	1 235 652 032	1 285 669 623	1 359 824 915	1 423 798 996
Dépenses courantes		580 000 000	734 443 067	733 210 141	743 506 668	772 510 057	822 150 451
Dépenses d'investissement		490 000 000	496 000 000	502 441 891	542 163 155	587 314 858	601 648 545
Mission 1.2 : Renforcement de la Défense Nationale		106 620 007 430	250 504 753 580	233 591 674 040	219 129 964 799	208 112 512 396	199 068 292 283
Dépenses courantes		66 620 007 430	95 117 753 580	94 958 077 240	97 249 771 199	102 985 721 996	110 694 905 083
Dépenses d'investissement		40 000 000 000	155 387 000 000	138 633 596 800	121 880 193 600	105 126 790 400	88 373 387 200
Defense Nationale		106 620 007 430	250 504 753 580	233 591 674 040	219 129 964 799	208 112 512 396	199 068 292 283
Dépenses courantes		66 620 007 430	95 117 753 580	94 958 077 240	97 249 771 199	102 985 721 996	110 694 905 083
Dépenses d'investissement		40 000 000 000	155 387 000 000	138 633 596 800	121 880 193 600	105 126 790 400	88 373 387 200
Mission 1.3 : Promotion de la Gouvernance Judiciaire et de la Sécurité Nationale		61 518 267 865	69 592 357 891	76 549 543 878	87 324 795 484	101 239 942 257	114 753 003 048
Dépenses courantes		42 342 267 865	47 808 521 312	49 037 343 225	51 735 187 365	56 263 614 167	62 069 709 285
Dépenses d'investissement		19 176 000 000	21 783 836 579	27 512 200 654	35 589 608 118	44 976 328 091	52 683 293 763
Intérieur et de la Décentralisation - volet sécurité intérieur		39 022 352 350	47 220 914 132	50 670 971 643	56 433 961 528	64 139 912 516	71 883 786 809
Dépenses courantes		31 871 352 350	34 404 077 553	35 480 894 658	37 651 052 308	41 189 896 714	45 695 230 679
Dépenses d'investissement		7 151 000 000	12 816 836 579	15 190 076 985	18 782 909 220	22 950 015 802	26 188 556 130
Garde des sceaux, justice et droits humains		18 595 915 515	17 936 170 349	20 994 580 334	25 346 918 787	30 714 687 204	35 678 109 472
Dépenses courantes		7 895 915 515	10 172 170 349	10 306 810 942	10 754 396 026	11 577 294 696	12 647 381 183
Dépenses d'investissement		10 700 000 000	7 764 000 000	10 687 769 392	14 592 522 761	19 137 392 508	23 030 728 289
Commission Nationale des Droits de l'Homme		1 175 000 000	1 346 155 704	1 448 150 551	1 613 261 467	1 833 068 778	2 033 928 380
Dépenses courantes		680 000 000	836 155 704	834 752 030	846 474 291	888 279 056	948 622 137
Dépenses d'investissement		495 000 000	510 000 000	613 398 521	766 787 176	944 789 722	1 085 306 243
Cour suprême		680 000 000	741 260 051	795 484 544	889 473 902	1 013 019 703	1 128 753 378
Dépenses courantes		430 000 000	484 260 051	487 160 863	504 762 724	539 671 149	585 610 668
Dépenses d'investissement		250 000 000	257 000 000	308 323 681	384 711 178	473 348 554	543 142 710
Cour constitutionnelle		1 160 000 000	1 571 298 670	1 649 080 371	1 774 925 785	1 940 537 294	2 109 927 262
Dépenses courantes		980 000 000	1 361 298 670	1 359 013 427	1 378 097 788	1 419 440 722	1 482 243 768
Dépenses d'investissement		180 000 000	210 000 000	290 066 944	396 827 997	521 096 572	627 683 494
Conseil supérieur de la magistrature		430 000 000	507 643 782	584 233 286	692 488 125	822 399 108	937 090 751
Dépenses courantes		230 000 000	281 643 782	281 170 980	285 119 410	293 672 992	305 490 548
Dépenses d'investissement		200 000 000	226 000 000	303 062 305	407 368 715	528 726 116	631 600 203
Haute cour de justice		455 000 000	268 915 203	407 043 150	573 765 891	776 317 654	981 406 996
Dépenses courantes		255 000 000	268 915 203	287 540 324	315 284 819	355 358 838	405 130 302
Dépenses d'investissement		200 000 000	-	119 502 826	258 481 071	420 958 816	576 276 694
Mission 1.4 : Promotion de la Gouvernance Administrative		5 430 611 867	6 991 347 898	7 243 787 389	7 729 085 800	8 498 880 421	9 281 683 342
Dépenses courantes		4 098 611 867	5 628 347 898	5 618 899 462	5 711 063 731	6 024 783 825	6 450 829 722
Dépenses d'investissement		1 332 000 000	1 363 000 000	1 624 887 927	2 018 022 069	2 474 096 595	2 830 853 620
Fonction Publique & de la Réforme de l'Etat		5 430 611 867	6 991 347 898	7 243 787 389	7 729 085 800	8 498 880 421	9 281 683 342
Dépenses courantes		4 098 611 867	5 628 347 898	5 618 899 462	5 711 063 731	6 024 783 825	6 450 829 722
Dépenses d'investissement		1 332 000 000	1 363 000 000	1 624 887 927	2 018 022 069	2 474 096 595	2 830 853 620

SYNTHESE DES ENVELOPPES PAR AXE/MISSION/SECTION/GRANDES NATURES		Historique		PROJECTIONS			
Montant en Francs CFA		2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Axe Stratégique 2 : Développement économique et Promotion de la Croissance							
Dépenses d'investissement		218 766 529 640	405 128 451 921	344 250 842 389	484 959 048 699	544 517 737 793	562 031 396 612
Dépenses courantes		136 454 000 000	272 109 000 000	217 954 039 941	359 363 218 240	416 523 924 702	430 043 341 016
Mission 2.1 : Promotion de la Gouvernance économique et financière		88 123 058 427	183 373 011 123	180 295 244 480	213 544 184 123	225 327 581 890	247 140 220 947
Dépenses courantes		56 500 058 427	102 930 087 905	95 402 959 862	93 072 946 699	92 725 960 541	93 154 028 124
Dépenses d'investissement		31 623 000 000	80 442 923 218	84 892 284 619	120 471 237 423	132 601 621 350	153 986 192 823
Finances, du Budget et portefeuille public		62 437 064 348	131 032 245 097	125 367 926 535	152 606 143 727	157 160 474 560	174 189 040 798
Dépenses courantes		47 569 064 348	92 537 245 097	84 788 879 558	81 913 195 286	80 623 710 509	79 839 163 381
Dépenses d'investissement		14 868 000 000	38 495 000 000	40 579 046 977	70 692 948 441	76 536 764 051	94 349 877 417
Economie, du Plan, de l'Amenagement du territoire et de l'Intégration - volet économie et Plan		24 335 280 143	50 018 832 458	52 594 430 778	58 483 332 721	65 541 767 001	70 226 114 781
Dépenses courantes		8 225 280 143	9 524 909 240	9 746 289 054	10 266 054 000	11 152 481 694	12 290 375 888
Dépenses d'investissement		16 110 000 000	40 493 923 218	42 848 141 724	48 217 278 721	54 389 285 307	57 935 738 893
Cour des Comptes		1 950 713 936	2 321 933 568	2 332 887 167	2 454 707 675	2 625 340 330	2 725 065 368
Dépenses courantes		705 713 936	867 933 568	867 791 250	893 697 414	949 768 338	1 024 488 855
Dépenses d'investissement		645 000 000	1 454 000 000	1 465 095 917	1 561 010 261	1 675 571 991	1 700 576 513
Mission 2.2 : Développement des industries extractives		11 462 750 144	111 919 168 442	27 943 510 465	34 272 442 240	41 723 867 058	47 793 357 153
Dépenses courantes		3 316 750 144	4 094 168 442	4 087 295 468	4 152 290 249	4 331 343 483	4 585 971 918
Dépenses d'investissement		8 146 000 000	107 825 000 000	23 856 214 997	30 120 151 991	37 392 523 575	43 207 385 235
Hydrocarbures		4 347 041 803	4 274 593 454	5 835 728 400	7 831 045 671	10 185 803 503	12 340 745 722
Dépenses courantes		1 847 041 803	1 999 593 454	1 996 236 691	2 024 269 454	2 084 997 538	2 179 227 154
Dépenses d'investissement		2 500 000 000	2 275 000 000	3 839 491 709	5 806 776 217	8 100 805 965	10 161 518 568
Mines et de la Géologie		7 115 708 341	107 644 574 988	22 107 782 065	26 441 396 569	31 538 063 555	35 452 611 431
Dépenses courantes		1 469 708 341	2 094 574 988	2 091 058 777	2 128 020 794	2 246 345 945	2 406 744 764
Dépenses d'investissement		5 646 000 000	105 550 000 000	20 016 723 288	24 313 375 775	29 291 717 610	33 045 866 667
Mission 2.3 : Développement des autres industries		28 483 516 938	18 647 927 424	25 673 159 744	34 905 304 686	45 712 145 068	55 224 621 261
Dépenses courantes		2 541 516 938	3 054 927 424	3 049 799 048	3 092 626 782	3 196 776 873	3 384 486 116
Dépenses d'investissement		25 942 000 000	15 593 000 000	22 623 360 696	31 812 677 903	42 515 368 196	51 840 135 145
Développement industriel et promotion du secteur privé		25 573 516 938	16 827 415 047	18 091 426 200	20 538 839 885	23 395 689 415	25 356 495 609
Dépenses courantes		1 991 516 938	2 367 415 047	2 363 440 813	2 396 630 153	2 468 529 058	2 607 547 087
Dépenses d'investissement		23 582 000 000	14 460 000 000	15 727 985 387	18 142 209 732	20 927 160 358	22 748 948 522
Présidence, chargé des Zones Economiques Spéciales		2 910 000 000	1 820 512 377	7 581 733 544	14 366 464 801	22 316 455 653	29 868 125 652
Dépenses courantes		550 000 000	687 512 377	686 358 234	695 996 629	728 247 815	776 939 029
Dépenses d'investissement		2 360 000 000	1 133 000 000	6 895 375 300	13 670 468 171	21 588 207 838	29 091 186 623
Mission 2.4 : Promotion de la Production agricole		59 354 246 312	59 800 792 653	75 355 377 817	161 469 568 227	122 185 182 238	160 090 642 531
Dépenses courantes		10 643 246 312	11 634 792 653	12 333 901 617	13 421 571 742	15 025 632 407	17 026 856 173
Dépenses d'investissement		48 711 000 000	48 166 000 000	63 021 476 200	148 047 996 486	107 159 549 831	143 053 786 358
Agriculture, élevage		49 793 638 379	54 649 123 908	66 790 437 810	127 129 890 248	104 390 332 577	137 645 120 632
Dépenses courantes		9 205 638 379	9 809 123 908	10 453 799 881	11 429 170 538	12 848 734 608	14 614 743 203
Dépenses d'investissement		40 588 000 000	44 840 000 000	56 336 637 929	115 700 719 710	91 541 597 970	123 030 377 429
Pêche et de l'Aquaculture		9 560 607 933	5 151 668 745	8 564 940 007	34 339 677 980	17 794 849 661	22 435 521 899
Dépenses courantes		1 437 607 933	1 825 668 745	1 880 101 735	1 992 401 204	2 176 897 800	2 412 112 969
Dépenses d'investissement		8 123 000 000	3 326 000 000	6 684 838 272	32 347 276 776	15 617 951 861	20 023 408 929
Mission 2.5 : Développement des services		20 971 595 549	19 804 699 924	22 305 575 750	26 255 196 726	92 766 276 532	33 034 522 500
Dépenses courantes		4 608 595 549	5 961 699 924	6 082 867 107	6 365 454 509	6 884 713 968	7 555 228 583
Dépenses d'investissement		16 363 000 000	13 843 000 000	16 222 708 643	19 889 742 217	85 881 562 564	25 479 293 917
Industrie touristique et des loisirs		5 891 734 019	5 583 475 599	6 941 828 770	8 816 425 991	44 719 153 662	11 086 610 738
Dépenses courantes		1 166 734 019	1 583 475 599	1 701 274 659	1 873 218 600	2 119 082 275	2 423 744 338
Dépenses d'investissement		4 725 000 000	4 000 000 000	5 240 554 110	6 943 197 391	42 600 071 386	8 662 866 401
Commerce et des Approvisionnements		8 013 577 855	6 899 026 194	7 471 476 345	8 499 718 949	28 473 748 636	10 780 339 064
Dépenses courantes		2 315 577 855	2 497 026 194	2 503 552 327	2 585 408 961	2 755 157 312	2 980 016 105
Dépenses d'investissement		5 698 000 000	4 400 000 000	4 967 924 018	5 914 309 988	25 718 591 324	7 800 322 959
Petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat		7 066 283 675	7 324 198 131	7 892 270 636	9 839 051 786	19 573 374 235	11 167 622 697
Dépenses courantes		1 126 283 675	1 881 198 131	1 878 040 121	1 906 816 948	2 010 474 380	2 151 468 140
Dépenses d'investissement		5 940 000 000	5 443 000 000	6 014 230 515	7 932 234 837	17 562 899 854	9 016 104 557
Mission 2.6 : Promotion de l'intégration régionale		150 465 000	992 559 544	1 053 036 392	1 179 216 654	1 331 806 747	1 440 425 843
Dépenses courantes		210 465 000	238 482 762	241 396 246	251 632 942	270 629 875	295 370 998
Dépenses d'investissement		300 000 000	754 076 782	811 640 146	927 583 712	1 061 176 872	1 145 054 843
Délégué chargé de l'aménagement et de l'intégration - volet intégration		150 465 000	992 559 544	1 053 036 392	1 179 216 654	1 331 806 747	1 440 425 843
Dépenses courantes		210 465 000	238 482 762	241 396 246	251 632 942	270 629 875	295 370 998
Dépenses d'investissement		300 000 000	754 076 782	811 640 146	927 583 712	1 061 176 872	1 145 054 843
Mission 2.7 : Promotion de l'emploi		9 860 897 270	10 590 292 811	11 624 937 740	13 333 136 043	15 470 878 259	17 317 608 376
Dépenses courantes		4 491 897 270	5 105 292 811	5 098 583 099	5 239 307 535	5 558 755 944	5 986 113 683
Dépenses d'investissement		5 369 000 000	5 485 000 000	6 526 354 641	8 093 828 508	9 912 122 315	11 331 492 693
Travail et de la sécurité sociale		6 402 245 691	6 903 491 804	7 520 228 467	8 559 455 951	9 873 969 682	11 028 039 446
Dépenses courantes		3 202 245 691	3 634 491 804	3 630 251 159	3 734 884 405	3 965 250 837	4 272 947 751
Dépenses d'investissement		3 200 000 000	3 269 000 000	3 889 977 308	4 824 571 546	5 908 718 846	6 755 091 695
Promotion de la femme et intégration de la femme au développement		3 458 651 579	3 688 801 007	4 104 709 273	4 773 680 092	5 596 908 576	6 289 566 930
Dépenses courantes		1 289 651 579	1 470 801 007	1 468 331 940	1 504 423 130	1 593 505 107	1 713 165 932
Dépenses d'investissement		2 169 000 000	2 218 000 000	2 636 377 333	3 269 256 962	4 003 403 469	4 576 400 998
Axe Stratégique 3 : Développement des infrastructures							
Dépenses courantes		578 708 780 953	1 172 404 903 676	1 130 390 553 263	1 144 225 290 173	1 215 096 445 214	1 237 607 196 748
Dépenses d'investissement		19 350 780 953	30 122 903 676	30 576 836 783	31 714 558 468	30 036 319 375	37 097 281 468
Mission 3.1 : Développement des infrastructures de transport et travaux publics		431 958 510 265	690 038 713 534	696 828 597 657	741 773 061 958	796 818 210 158	810 810 118 657
Dépenses courantes		6 180 510 265	6 823 713 534	6 977 770 149	7 345 336 921	7 974 857 767	8 783 577 646
Dépenses d'investissement		425 778 000 000	683 215 000 000	689 850 827 507	734 427 725 037	788 843 352 391	802 026 541 012
Equipelement et travaux publics		342 156 170 704	550 267 471 207	554 475 989 931	587 502 136 925	628 837 610 341	637 454 715 075
Dépenses courantes		2 238 170 704	2 462 471 207	2 490 523 027	2 594 077 088	2 787 760 954	3 040 330 397
Dépenses d'investissement		339 918 000 000	547 805 000 000	551 985 466 904	584 908 059 837	628 049 849 387	634 414 384 678
Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande		87 858 892 223	139 176 979 061	141 747 028 433	153 635 553 535	167 292 958 733	172 600 327 776
Dépenses courantes		3 269 892 223	3 766 979 061	3 881 667 829	4 115 888 334	4 499 455 729	4 988 171 442
Dépenses d'investissement		84 589 000 000	135 410 000 000	137 865 360 604	149 519 665 201	162 793 503 005	167 612 156 334
Délégué chargé de la Marine Marchande		1 943 447 338	594 263 266	605 579 293	635 371 499	687 641 084	755 075 806
Dépenses courantes		672 447 338	594 263 266	605 579 293	635 371 49		

SYNTHESE DES ENVELOPPES PAR AXE/MISSION/SECTION/GRANDES NATURES		Historique		PROJECTIONS			
Montant en Francs CFA		2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Axe Stratégique 4 : Développement social		345 995 690 050	492 741 889 861	627 224 009 705	639 017 529 843	707 376 430 038	763 236 531 765
Dépenses courantes		212 753 690 050	263 270 889 861	267 332 951 126	279 162 824 116	300 835 704 435	328 943 202 317
Dépenses d'investissement		133 242 000 000	229 471 000 000	359 891 058 579	359 854 705 727	406 540 725 604	434 293 329 449
Mission 4.1 : Renforcement du système éducatif		183 511 135 347	219 647 179 710	340 457 351 724	323 239 887 007	354 228 764 529	380 072 720 911
Dépenses courantes		120 268 135 347	139 225 179 710	143 451 383 454	152 046 274 892	166 097 112 672	183 962 578 035
Dépenses d'investissement		63 243 000 000	80 422 000 000	197 005 968 270	171 193 612 114	188 131 651 856	196 110 142 876
Enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation		108 946 705 967	134 002 238 627	195 074 864 816	192 768 987 008	211 472 628 096	227 054 098 386
Dépenses courantes		75 126 705 967	81 582 238 627	85 530 608 016	92 149 965 287	102 327 800 218	114 910 298 270
Dépenses d'investissement		33 820 000 000	52 420 000 000	109 544 256 800	100 619 021 720	109 234 827 878	112 143 800 116
Enseig. Technique, Professionnel, de la format* qualifiante et de l'Emploi		34 177 839 068	36 262 780 192	72 173 355 334	64 318 049 111	69 734 560 438	73 215 551 373
Dépenses courantes		16 259 839 068	20 062 780 192	20 388 797 574	21 335 438 074	23 031 979 626	25 228 747 581
Dépenses d'investissement		17 918 000 000	16 200 000 000	51 784 557 760	42 982 611 038	46 702 580 812	47 986 803 792
Enseignement supérieur		32 811 654 728	41 033 166 898	53 645 205 234	48 248 616 297	54 580 214 366	61 056 276 467
Dépenses courantes		25 942 185 628	34 177 166 898	34 134 696 553	35 115 882 861	37 278 994 498	40 168 743 704
Dépenses d'investissement		6 869 000 000	6 856 000 000	19 510 508 681	13 132 733 435	17 301 219 868	20 887 532 763
Recherche scientifique et innovation technique		7 574 935 584	8 348 993 993	19 563 926 339	17 904 234 591	18 441 361 629	18 746 794 686
Dépenses courantes		2 938 935 584	3 402 993 993	3 397 281 309	3 444 988 670	3 548 338 330	3 654 788 480
Dépenses d'investissement		4 636 000 000	4 946 000 000	16 166 645 029	14 459 245 921	14 893 023 299	15 092 006 206
Mission 4.2 : Promotion de la santé et de la nutrition		115 230 185 628	196 558 464 565	204 848 703 717	223 733 309 649	248 532 585 886	268 830 351 634
Dépenses courantes		67 273 185 628	97 737 464 565	97 617 486 338	100 299 978 665	106 413 768 964	114 593 094 792
Dépenses d'investissement		47 957 000 000	98 821 000 000	107 231 217 379	123 433 330 983	142 118 816 921	154 237 256 842
Santé et de la Population		101 179 286 440	176 100 286 430	182 921 323 594	199 461 106 316	220 971 755 124	237 990 338 818
Dépenses courantes		55 222 286 440	81 400 520 436	81 307 967 409	83 653 963 303	88 816 351 365	95 711 193 603
Dépenses d'investissement		45 957 000 000	94 699 766 395	101 613 356 185	115 807 143 013	132 155 403 759	142 279 145 215
Conseil National de Lutte contre le Sida		14 050 899 188	20 458 177 735	21 927 380 123	24 272 203 332	27 560 830 761	30 840 012 815
Dépenses courantes		12 050 899 188	16 336 944 129	16 309 518 929	16 646 015 363	17 597 417 599	18 881 901 189
Dépenses d'investissement		2 000 000 000	4 121 233 605	5 617 861 194	7 626 187 970	9 963 413 163	11 958 111 627
Mission 4.3 : Renforcement de la protection sociale et inclusion des groupes vulnérables		15 731 463 372	16 675 626 477	17 141 523 629	18 395 363 239	20 138 201 885	21 533 816 511
Dépenses courantes		7 759 463 372	8 627 626 477	8 613 143 084	8 785 364 158	9 284 561 301	9 959 100 523
Dépenses d'investissement		7 972 000 000	8 048 000 000	8 528 380 545	9 609 999 081	10 853 640 584	11 574 715 988
Affaires Sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité		15 731 463 372	16 675 626 477	17 141 523 629	18 395 363 239	20 138 201 885	21 533 816 511
Dépenses courantes		7 759 463 372	8 627 626 477	8 613 143 084	8 785 364 158	9 284 561 301	9 959 100 523
Dépenses d'investissement		7 972 000 000	8 048 000 000	8 528 380 545	9 609 999 081	10 853 640 584	11 574 715 988
Mission 4.4 : Promotion du sport et de la culture		31 522 905 703	59 860 619 109	64 776 430 636	73 648 969 949	84 476 877 739	92 799 642 710
Dépenses courantes		17 452 905 703	17 680 619 109	17 650 938 251	18 031 206 400	19 040 261 497	20 428 428 967
Dépenses d'investissement		14 070 000 000	42 180 000 000	47 125 492 385	55 617 763 549	65 436 616 242	72 371 213 742
Sports et de l'Education Sportive		16 120 150 798	46 626 224 939	51 156 205 062	58 989 364 932	68 434 849 423	75 685 750 972
Dépenses courantes		9 020 150 798	11 457 224 939	11 437 991 434	11 695 307 669	12 375 146 748	13 290 755 923
Dépenses d'investissement		7 100 000 000	35 169 000 000	39 718 213 627	47 294 057 262	56 059 702 675	62 394 995 049
Culture et arts		12 639 317 525	9 485 501 599	9 784 146 692	10 602 956 554	11 664 400 862	12 427 952 823
Dépenses courantes		6 839 317 525	3 684 501 599	3 678 316 342	3 765 674 934	3 987 028 356	4 284 673 067
Dépenses d'investissement		5 800 000 000	5 801 000 000	6 105 830 350	6 837 281 620	7 677 372 506	8 143 279 755
Education Civique et de la Jeunesse		2 763 437 380	3 748 892 571	3 836 078 882	4 056 648 463	4 377 627 454	4 685 938 915
Dépenses courantes		1 593 437 380	2 538 892 571	2 534 630 474	2 570 223 797	2 678 086 393	2 852 999 977
Dépenses d'investissement		1 170 000 000	1 210 000 000	1 301 448 408	1 486 424 666	1 699 541 060	1 832 938 938
Axe Stratégique 5 : Développement équilibré et durable		95 114 501 048	128 221 034 307	134 721 932 957	149 236 290 856	167 076 453 998	179 414 857 068
Dépenses courantes		26 941 501 048	33 569 870 886	33 546 395 350	34 322 770 805	36 347 422 449	39 068 531 896
Dépenses d'investissement		68 173 000 000	94 651 163 421	101 175 537 607	114 913 520 051	130 729 031 549	140 346 325 171
Mission 5.1 : Aménagement du territoire et développement local		76 560 883 216	95 784 313 139	100 920 420 003	112 680 712 657	126 560 976 473	135 135 230 257
Dépenses courantes		21 366 883 216	10 630 149 718	10 645 183 614	10 916 596 186	11 586 124 189	12 481 094 934
Dépenses d'investissement		55 194 000 000	85 154 163 421	90 275 236 389	101 764 116 470	114 974 852 284	122 654 135 322
Délégué chargé de l'aménagement et de l'intégration - volet Aménagement		1 631 986 342	402 528 281	926 637 754	1 547 576 979	2 285 348 668	3 002 072 351
Dépenses courantes		281 986 342	402 528 281	408 792 176	427 492 336	461 193 799	504 873 344
Dépenses d'investissement		1 350 000 000	-	517 845 578	1 120 084 643	1 824 154 869	2 497 199 007
Affaires Foncières et du Domaine Public		12 351 680 646	10 220 712 588	11 243 303 816	13 047 731 855	15 173 204 232	16 726 752 458
Dépenses courantes		1 056 680 646	1 327 712 588	1 351 423 069	1 416 325 026	1 531 195 098	1 679 617 363
Dépenses d'investissement		11 295 000 000	8 893 000 000	9 891 880 748	11 631 406 829	13 642 009 134	15 047 135 095
Intérieur et de la Décentralisation - volet décentralisation		62 577 216 228	85 161 072 270	88 750 478 433	98 085 403 823	109 102 423 573	115 406 405 245
Dépenses courantes		20 028 216 228	8 899 908 849	8 884 968 369	9 072 778 824	9 593 735 292	10 296 604 228
Dépenses d'investissement		42 549 000 000	76 261 163 421	79 865 510 064	89 012 624 999	99 508 688 281	105 109 801 222
Mission 5.2 : Développement durable, Protection de l'environnement et changement climatique		18 553 617 832	32 436 721 168	33 801 512 953	36 555 578 200	40 515 477 525	44 279 626 811
Dépenses courantes		5 574 617 832	22 939 721 168	22 901 211 735	23 406 174 619	24 761 298 260	26 587 436 962
Dépenses d'investissement		12 979 000 000	9 497 000 000	10 900 301 218	13 149 403 581	15 754 179 265	17 692 189 849
Developpement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement		18 553 617 832	32 436 721 168	33 801 512 953	36 555 578 200	40 515 477 525	44 279 626 811
Dépenses courantes		5 574 617 832	22 939 721 168	22 901 211 735	23 406 174 619	24 761 298 260	26 587 436 962
Dépenses d'investissement		12 979 000 000	9 497 000 000	10 900 301 218	13 149 403 581	15 754 179 265	17 692 189 849
TOTAL GENERAL		1 570 805 000 000	2 691 277 605 641	2 719 845 860 626	2 902 591 063 492	3 132 845 620 025	3 256 353 737 212
Dépenses courantes		560 193 000 000	729 505 605 641	728 132 100 626	748 582 135 492	794 185 531 385	855 200 845 913
Dépenses d'investissement		1 010 612 000 000	1 961 772 000 000	1 991 713 760 000	2 154 008 928 000	2 338 660 088 640	2 401 152 891 299

Source : CPCMB

Tableau 12. Tableau des Opérations Financières de L'Etat, en ratio au PIB total

(en ratio du PIB total)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1. RECETTES ET DONS	54,0%	30,4%	36,6%	40,2%	41,1%	43,7%	44,2%	42,0%	39,5%
RECETTES PROPRES	54,0%	30,0%	36,6%	39,8%	41,1%	43,7%	44,2%	42,0%	39,5%
RECETTES PETROLIERES ET MINIERES	46,5%	21,2%	28,9%	31,8%	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,5%
RECETTES PETROLIERES	46,5%	21,2%	28,9%	31,8%	32,9%	35,1%	35,2%	33,0%	30,5%
Impôts sur les sociétés pétrolières	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Redevance pétrolière	4,9%	2,1%	9,3%	8,1%	8,1%	8,6%	8,5%	8,4%	8,0%
Bonus pétroliers	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dividendes pétroliers	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Partage de production (profit-oil)	1,1%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
Cargaisons	39,9%	18,5%	18,7%	23,0%	24,1%	25,8%	25,9%	23,9%	21,8%
Autres (provision pour investissement)	0,6%	0,4%	0,6%	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
RECETTES MINIERES	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Impôts sur les sociétés minières	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Redevance minières	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dividendes miniers	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Partage de production	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
RECETTES NON PETROLIERES	7,6%	8,8%	7,7%	8,0%	8,2%	8,6%	9,1%	9,0%	8,9%
RECETTES FISCALES	6,7%	8,1%	7,3%	7,7%	7,6%	8,3%	8,7%	8,7%	8,6%
Impôts et taxes (intérieurs)	5,3%	6,5%	6,0%	6,2%	6,0%	6,4%	6,8%	6,8%	6,8%
Directs	2,4%	2,8%	2,7%	2,8%	2,7%	2,8%	2,9%	2,9%	2,8%
Impôts sur les sociétés non pétrolières	1,1%	1,3%	1,4%	1,4%	1,4%	1,5%	1,7%	1,7%	1,7%
IRPP	1,0%	1,1%	0,9%	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%
Impôts sur le patrimoine	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres impôts directs	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Indirects	2,9%	3,8%	3,4%	3,4%	3,3%	3,6%	3,9%	3,9%	3,9%
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	2,1%	2,7%	2,4%	2,5%	2,3%	2,5%	2,7%	2,7%	2,7%
Taxe intér. sur conso. Hydro + loyer CORAF	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres impôts indirects	0,8%	1,1%	1,0%	1,0%	1,0%	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%
Recettes des douanes	1,3%	1,5%	1,3%	1,4%	1,7%	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%
Droits et taxes à l'importation	1,3%	1,5%	1,3%	1,4%	1,7%	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%
Droits et taxes à l'exportation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Recettes d'enregistrement	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Droits et taxes d'enregistrement	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres impôts mixtes	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
RECETTES NON FISCALES	0,9%	0,7%	0,4%	0,4%	0,6%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%
Revenu du domaine (foncier, forestier, minier)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Recettes des services	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Recettes de régies	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Amendes, confiscations et saisies	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Cessions d'actifs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres recettes non fiscales	0,4%	0,4%	0,1%	0,1%	0,4%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%
DONS	0,0%	0,3%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2. DEPENSES ET PRETS NETS	27,2%	25,2%	20,1%	24,0%	39,6%	38,6%	41,3%	40,6%	38,3%
DEPENSES COURANTES	17,2%	14,2%	11,2%	9,6%	12,3%	11,7%	11,9%	11,4%	11,3%
Traitements et salaires	3,6%	4,0%	3,0%	2,9%	3,1%	3,3%	3,3%	3,2%	3,0%
Autres dépenses courantes (primaires)	10,3%	8,6%	7,3%	6,6%	8,6%	7,5%	7,5%	7,2%	7,1%
Biens et services	3,9%	3,3%	2,9%	2,5%	2,7%	2,9%	3,0%	2,9%	2,8%
Charges communes	0,9%	0,6%	0,8%	0,9%	1,4%	0,5%	0,5%	0,5%	0,4%
Réserves budgétaires	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Transferts	5,0%	3,8%	2,8%	2,5%	3,8%	3,4%	3,3%	3,3%	3,4%
Traditionnels	2,7%	2,9%	2,7%	2,4%	3,3%	3,3%	3,3%	3,2%	3,1%
Autres transferts	2,3%	0,9%	0,1%	0,1%	0,5%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%
Filière maritime (SOCOTRAM)	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Filière carburant	0,5%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
SNPC	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Compte d'avance H.C.	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CORAF	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Elections	0,2%	0,4%	0,0%	0,0%	0,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%
FESPAM	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%
Collectivités locales	0,5%	0,5%	0,7%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%
Intérêts sur la dette publique	3,3%	1,7%	1,0%	0,1%	0,6%	1,0%	1,1%	1,0%	1,2%
Intérêts intérieurs	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,5%	0,5%	0,4%	0,2%	0,2%
Intérêts extérieurs	3,1%	1,4%	0,9%	0,1%	0,2%	0,4%	0,8%	0,8%	1,0%
DEPENSES EN CAPITAL	10,0%	11,0%	9,0%	14,4%	24,7%	26,9%	29,4%	29,2%	27,0%
Sur ressources intérieures	8,6%	10,6%	8,5%	11,4%	16,2%	19,3%	22,4%	23,0%	22,1%
Sur ressources extérieures	1,4%	0,4%	0,5%	2,9%	8,5%	7,5%	7,0%	6,1%	4,9%
PRETS NETS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde primaire base ressources propres	31,6%	6,8%	17,9%	18,9%	10,6%	13,6%	11,1%	8,6%	7,3%
Solde primaire hors pétrole	-14,9%	-14,4%	-11,0%	-12,9%	-22,2%	-21,4%	-24,1%	-24,4%	-23,2%
Solde global (base engagements, hors dons)	26,9%	4,8%	16,5%	15,8%	1,5%	5,1%	3,0%	1,4%	1,2%
Solde global (base eng. Dons compris)	26,9%	5,1%	16,5%	16,2%	1,5%	5,1%	3,0%	1,4%	1,2%
Variations des arriérés (baisse -)	-30,9%	-2,8%	-2,5%	-1,3%	-0,6%	-1,2%	-0,9%	-0,8%	-0,8%
Solde global (base caisse)	-4,1%	2,3%	13,9%	15,0%	0,9%	3,9%	2,0%	0,6%	0,4%
3. FINANCEMENT TOTAL	4,1%	-2,3%	-13,9%	-15,0%	-0,9%	-3,9%	-2,0%	-0,6%	-0,4%
Extérieur	18,3%	-0,9%	0,4%	-1,1%	7,5%	7,4%	6,7%	5,8%	4,5%
Dons projets	0,4%	0,0%	0,1%	0,0%	2,4%	2,2%	2,4%	2,4%	2,0%
Tirages	1,0%	0,0%	0,4%	2,5%	6,1%	5,3%	4,6%	3,7%	3,0%
Amortissements dette ext. (principal)	-3,7%	-2,4%	-1,0%	-1,2%	-1,0%	-0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,4%
Intérieur	-14,2%	-1,4%	-14,3%	-13,9%	-8,5%	-11,4%	-8,8%	-6,5%	-4,9%
Système bancaire	-13,1%	2,8%	-4,7%	-5,4%	-4,5%	-3,6%	-0,9%	0,8%	0,9%
Non bancaire 2/	-1,1%	-4,2%	-9,6%	-8,4%	-3,9%	-7,7%	-7,9%	-7,3%	-5,8%
Pour mémoire: PIB nominal (en milliards de FCFA)	4556,9	4409,7	6082,5	7182,5	7938,4	7986,5	8278,5	9099,5	10140,5

Source : CPCMB